



Oradour-sur-Vayres

La foire du Trône au fil du temps

Bulletin municipal 2025



2 Sommaire

- 03** Éditorial de Monsieur le Maire
- 04** Les grandes lignes du budget communal
- 08** Les travaux et aménagements
- 15** Les brèves communales
- 20** Commémorations
- 22** Le bloc-notes institutionnel
- 29** Communauté de Communes Ouest Limousin
- 33** Nos associations
- 34** Associations : Le mot des Président(e)s
- 50** L'annuaire des associations
- 48** Les commerçants et artisans
- 56** Les professionnels de santé
- 57** Les permanences
- 58** Etat civil 2025

9 Janvier 2025 : Cérémonie des voeux du Maire



19 Janvier 2025 : Repas des aînés



Mairie d'Oradour-sur-Vayres

26 avenue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél. 05 55 31 92 92

Ouverture des services au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30
Mercredi :
9 h – 12 h

Retrouvez-nous également sur
www.oradour-sur-vayres.fr
et sur facebook



Mes chers concitoyens,

A l'image de ces cinq dernières années, 2025 a été consacrée à la réalisation de nombreux travaux.

Le chantier le plus significatif est celui de la rénovation énergétique de notre école, qui mobilise plus de 600 000 euros, subventionnés à 80%. Les travaux intérieurs de chauffage, éclairage, ventilation et insonorisation sont terminés. En revanche, comme vous avez pu vous en rendre compte, en raison de la défaillance de l'entreprise de ravalement, l'isolation extérieure du bâtiment n'est pas encore achevée, mais tout est d'ores et déjà mis en œuvre pour qu'elle le soit début 2026.

Commencés en 2023, le recensement, l'identification et la géolocalisation de l'ensemble des tombes de l'ancien cimetière ont permis d'installer à l'entrée une cartographie précise permettant aux familles de trouver plus facilement les sépultures. Un ossuaire a été installé. Les grilles ont été repeintes et la rénovation du mur commencera prochainement.

Dans le même temps, dans le cimetière de Pouloueix, nous allons procéder à la mise en place de nouveaux espaces dédiés aux urnes funéraires.

La normalisation des adresses postales a été mise en place avec le concours de tous. L'installation de plaques et de nouveaux panneaux signalétiques de l'ensemble des voies, permet aujourd'hui une localisation des habitations plus précise et l'intervention plus rapide des services de sécurité et de secours.

L'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public (lotissement du Parc, rue Jean Moulin...) se sont poursuivis.

Par ailleurs, la restructuration de la rue du Général de Gaulle a permis de reconfigurer et de stabiliser les réseaux d'eau sous-terrain.

De nombreux autres travaux, notamment dans l'église (Changement des portes latérales, aménagement de la sacristie, remise en état de l'éclairage) sont programmés.

Nos efforts en matière de protection de l'environnement et de réduction de la pollution lumineuse ont récemment été récompensés. Ainsi, notre commune s'est vue décerner par le PNR Périgord-Limousin, 3 étoiles au label « Villes et villages étoilés ».

Les projets permettant d'améliorer la vie des habitants de la commune ne manquent pas pour les prochaines années. Pour 2026, d'autres réalisations sont d'ores et déjà programmées tels l'aménagement de la grange des Chapelles, le ravalement de la façade de la caserne de gendarmerie, le remplacement des ouvrants du nouveau Dojo ou encore le marquage au sol dans le bourg.

Comme les années précédentes, les activités des associations de la commune sont toujours aussi importantes, renforçant les liens sociaux lors notamment des nombreuses manifestations festives.

La réussite de la Foire du Trône, de la Foire de Noël ou encore des divers lotos, randonnées, spectacles, repas... en est la plus belle illustration.

A ce titre, la municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des Président(e)s et des bénévoles pour leur engagement. Notre soutien leur est acquis.

L'ensemble des actions menées, tant par la municipalité que par les associations, améliorent notre qualité de vie, prépare notre avenir et trouve d'ailleurs un écho avec l'arrivée de 107 habitants supplémentaires ces dernières années. La stabilisation autour de 95, du nombre d'enfants inscrits à l'école, est un autre signe extrêmement positif pour l'avenir de notre commune.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2026.

Richard SIMONNEAU

4 Les grandes lignes du budget communal

FONCTIONNEMENT 2024

Recettes réelles 1 838 K€

Dépenses réelles 1 457 K€

Produits des services	77 K€
Impôts et taxes	976 K€
Dotations et participations	625 K€
Autres recettes	160 K€

Charges à caractère général	408 K€
Charges de personnel	605 K€
Charges de gestion courante	303 K€
Charges financières	23 K€
Autres dépenses	118 K€



Épargne brute (= recettes-dépenses)	381 K€
--	--------

Remboursement capital des emprunts	68 K€
Épargne nette	313 K€

INVESTISSEMENTS 2024

Recettes

Épargne nette	313 K€
Recettes d'investissement hors emprunt	
Dont dotations 30 K€	
Dont subventions 47 K€	77 K€

Dépenses

Dépenses d'investissement hors remboursement du capital des emprunts	268 K€
Variation du fonds de roulement	122 K€

Les grandes lignes du budget communal

5

BUDGET PRIMITIF 2025 (4 352 K€)

FONCTIONNEMENT 2 261 K€

Dépenses	2 261	Recettes	2 261
Charges à caractère général	969	Produits des services	74
Charges de personnel	660	Impôts et taxes	984
Atténuation de produits	120	Atténuation de charges	55
Autres charges de gestion courante	321	Dotations et participations	651
Charges financières	21	Autres produits de gestion courante	93
Charges exceptionnelles		Produits financiers	
Opérations d'ordre	36	Report résultat	400
Virement section investissement	134	Opérations d'ordre	4

INVESTISSEMENTS 2 091 K€

Dépenses	2 091	Recettes	2 091
Dépenses d'équipements	1 946	Subventions	944
Remboursement des emprunts	79	Emprunts	
Opérations d'ordre	4	Dotations et réserves	44
Autres immobilisations	62	Autres recettes	
Solde d'exécution reporté		Autofinancement et réserves	534
		Opérations d'ordre	36
		Solde d'exécution reporté	533

TOTAL BUDGET	4 352	4 352
--------------	-------	-------

Situation de l'endettement au 31/12/2025

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2025
Total des emprunts en cours sur le budget principal	1 210 000 €	402 887 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	404 556 €	128 983 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement de la Côte	300 000 €	26 295 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement des Chapelles		
Total des emprunts de la commune	1 914 556 €	558 165 €

6 Les grandes lignes du budget communal

Les délibérations du Conseil Municipal en matière de tarification...

→ ...concernant l'école

La tarification **des transports scolaires** est déterminée par la Région Nouvelle Aquitaine qui, en 2023, avait annoncé une augmentation des tarifs de 3,5 % à chaque rentrée sur 3 ans.

Face à ces hausses successives, le Conseil Municipal a décidé en avril dernier d'augmenter sa participation financière dont le calcul est basé, pour chaque famille, sur la tranche et le quotient familial.



L'action en matière de transports scolaires, c'est également la prise en charge à 100 % des déplacements des enfants lors de leurs sorties en journée, représentant un montant annuel compris entre 1 500 € et 2 000 €.

Considérant l'importance que revêt **l'enseignement de la natation aux écoliers**, comme en 2024, la commune a accédé à la demande de Madame la Directrice d'école, en prenant en charge l'intégralité du coût de cette action. Une quarantaine d'élèves peuvent ainsi apprendre à nager. Les frais de transport et le coût des entrées à la piscine représentent un montant global de 4 000 €.



Comme tous les ans, lors de la préparation de la rentrée scolaire 2025, les tarifications de la **garderie périscolaire et de la restauration scolaire** ont fait l'objet d'un examen en Conseil Municipal et il a été décidé à l'unanimité de maintenir de nouveau les tarifs votés en 2023.

Pour mémoire :

La **garderie** qui assure un service les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 00 à 8 h 35 et de 16 h 15 à 19 h 00, est facturée par enfant et par jour :

- 1,05 € le matin
- 2,60 € le soir, goûter compris
- 2,70 € pour le matin + le soir, goûter compris.



Chaque **repas** servi au restaurant scolaire coûte :

- 2,40 € pour un enfant
- 6,00 € pour un adulte (enseignants et personnel communal)



→ ...concernant l'assainissement de l'eau



Interrogée par la SAUR sur l'application du tarif à compter du 1^{er} janvier 2026, la commune s'est positionnée pour le maintien :

- de la prime fixe par branchement à 60 € HT
- de la redevance de 1,45 € HT par m³ d'eau consommé pour les branchements bénéficiant d'un traitement total.

Par ailleurs, la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif qui est déterminée par l'Agence de l'eau, s'établira à 0,1222 €/m³, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Les grandes lignes du budget communal

7



...concernant les taxes foncières et la taxe d'habitation



Comme les années précédentes, l'équilibre du budget ayant été réalisé sans augmentation des taux sur la masse globale du produit de chaque taxe, en avril dernier, le Conseil Municipal a décidé de maintenir pour 2025 :

- le taux des taxes foncières sur les propriétés bâties à 36,30 % et sur les propriétés non bâties à 92,12 %
- le taux sur la taxe d'habitation à 15,56 %

En septembre, considérant les dispositions des articles 1383 E et 1383 E Bis du code général des impôts, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de différentes exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties, à savoir sur :

- les logements qui sont en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, par des personnes physiques
- les locaux classés meublés de tourisme
- les chambres d'hôtes

De même, au regard de l'article 1414 Bis du code général des impôts, la décision a été prise d'exonérer de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux classés meublés de tourisme 1 ou chambres d'hôtes 1.



8 Les travaux et aménagements

Rénovation énergétique du groupe scolaire

Dans le bulletin municipal de 2024, nous avions évoqué le lancement à venir des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire (école et restaurant), faisant suite à une réflexion engagée avec le SEHV.



C'est le Cabinet EPURE, maître d'œuvre retenu par la commune dans le cadre de cette opération, qui a réalisé le cahier des charges, puis l'appel d'offres relatif aux travaux suivants :

Pour l'école :

- isolation des murs par l'extérieur,
- intégration d'une ventilation mécanique double flux,
- isolation du plancher bas sur préau,
- optimisation de la chaufferie,
- remplacement de menuiseries existantes,
- remplacement de l'installation d'éclairage,



Août 2025 : Des locaux rénovés et isolés phoniquement et des salles de classes prêtes pour la rentrée scolaire.

Pour le restaurant scolaire :

- isolation des murs par l'extérieur,
 - intégration d'une ventilation mécanique double flux,
 - isolation du plancher bas sur vide sanitaire,
 - isolation de la toiture,
- et remplacement de la chaudière fioul par une chaufferie bois commune aux deux bâtiments.

Après examen des offres et des candidatures, six entreprises étaient retenues pour un coût des travaux s'établissant à un peu moins de 600 000 € HT.

- **ABP RAYNAUD** : travaux de plâtrerie, isolation, faux plafonds, menuiseries bois, peintures, revêtements muraux, nettoyage).

- **SNEE** : Electricité.

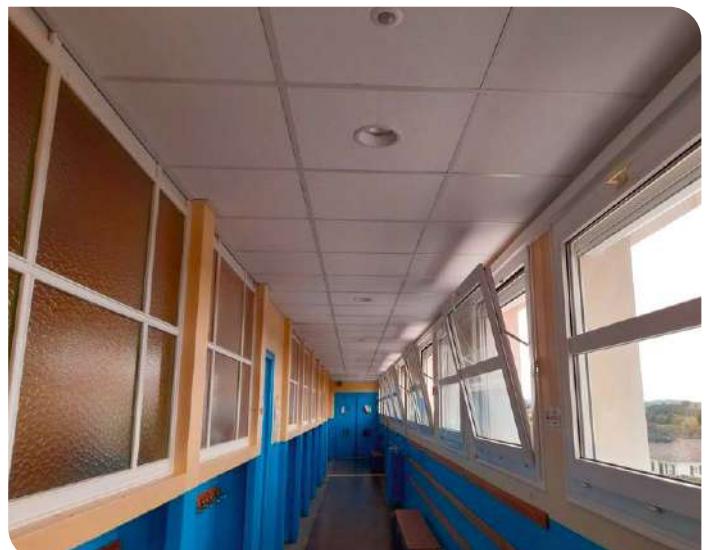
- **SL THERMIQUE** : chauffage, ventilation, réseau de chaleur.

- **JFC RAVALEMENT** : Isolation par l'extérieur.

- **SJO-EENA** : Installation de chantier, échafaudage.

Les travaux, démarrés en début d'année 2025, se sont poursuivis tout au long de l'année scolaire faisant l'objet d'une organisation appropriée afin de perturber le moins possible les enseignants et les élèves.

A l'été 2025, dans leur grande majorité, les corps de métiers avaient terminé leurs chantiers.



Poursuite des actions engagées au sein des cimetières

Depuis trois ans, une commission regroupant plusieurs élus œuvre pour améliorer l'aspect général des deux cimetières.

La première action avait été lancée en 2022 afin d'identifier les tombes non entretenues, celles en état de dégradation, d'en mesurer le risque et dans la mesure du possible, de parvenir à entrer en contact avec les familles. Ce travail long et fastidieux porte progressivement ses fruits.

Pour ce faire, la commune avait fait le choix de se faire accompagner par l'Entreprise Actium de Panazol, spécialisée dans la numérisation de la documentation administrative et la cartographie des cimetières.

Dans le cimetière du bourg, près de 1 100 emplacements et 2 300 noms ont été recensés ainsi que plus de 80 tombes inconnues. Depuis deux ans, de nombreux habitants de la commune ont apporté leur aide, facilitant les recherches et l'identification de tombes, ce dont nous les remercions vivement.

C'est ainsi que nous avons pu élaborer la cartographie du cimetière du bourg et le référencement des sépultures, destinés aux familles et aux visiteurs pour leur permettre de s'orienter plus facilement au sein des lieux.

Le panneau a été réalisé par la société Actium pour un montant de 7 000 € HT et pour son implantation en octobre dernier, la commune a eu recours à :

- l'entreprise « D'un arbre aux toits » pour la fourniture d'une structure en bois destinée à habiller et protéger le panneau. Celle-ci a été réalisée en chêne provenant de forêts situées à Oradour-sur-Vayres, pour un montant de 2 100 € HT.



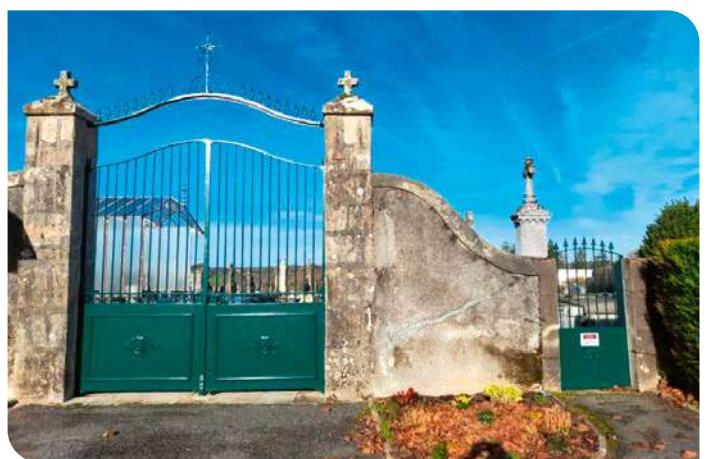
- l'entreprise Paillot et Fils pour la réalisation du socle, comprenant préalablement l'arrachage, le dessouchage et l'évacuation de thuyas sur une longueur de 4 mètres puis le terrassement et la pose de bordures, le tout pour un montant de 1 000 € HT.

Les portes du cimetière du bourg ont quant à elles été repeintes par les agents techniques.

Dans chaque cimetière, un ossuaire a été mis en place, nécessitant :

- la création d'une allée empierrée pour celui de Pouloseix - travaux réalisés par l'entreprise Paillot (4 500 € HT),
- des travaux de terrassement, pose de fosses préfabriquées, fourniture et pose d'ensembles en granit du Tarn : travaux réalisés par l'entreprise Coulaudon (11 800 € HT) qui, par ailleurs, a également effectué le nettoyage du Jardin du Souvenir dans le cimetière de Pouloseix.

Pour la création de ces deux ossuaires, la commune a pu bénéficier de subventions, au titre des Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et des Contrats Territoriaux Départementaux (CTD), pour un montant total de 7 500 euros.



L'entreprise Coulaudon a été retenue pour la fourniture de 12 cavurnes au cimetière de Pouloseix pour un montant de 7 400 € HT, ainsi que pour la restauration du mur de façade du cimetière du bourg. La commune a fait le choix, sous réserve du diagnostic de l'état du mur, de la formule pierres jointées (8 200 € HT). Toutefois, si l'état du mur après décrépissage ne le permet pas, celui-ci fera alors l'objet d'un enduit, ramenant alors le coût des travaux à un montant de 5 900 € HT.

10 Les travaux et aménagements

Interventions relatives à la gestion des eaux de surface

Au fil de l'année 2025, l'entreprise Paillet a réalisé les travaux suivants :

Dans le village de la Barbarie (2 400 € HT) :

- Fourniture, pose et raccordement d'un drain sur un regard de visite situé en milieu de chaussée.
- Enrobage en graviers de drainage.
- Fourniture et pose de caniveaux.
- Reprise du revêtement.

Rue Jules Ferry (1 400 € HT) :

- Travaux de création d'un regard sur le réseau d'eaux pluviales existant.

- Reprise de buse, terrassement, bétonnage du tuyau et raccordement au regard créé.

Rue du Bercail (1 600 € HT) :

- Création d'un passage bateau.

Résidence du Parc (2 200 € HT) :

- Création d'une bouche avaloir en bordure de caniveau afin d'orienter les eaux de pluie sur le réseau existant.
- Pose d'un tuyau, terrassement, remblaiement pour branchement sur le réseau.
- Réfection du revêtement.

Réparation et rénovation de la fontaine des Chapelles

L'entreprise CMC TP a réalisé l'aménagement autour de la fontaine (8 000 € HT) :

- Réalisation d'une tranchée pour la gestion du trop-plein.

- Pose de tuyaux PVC, d'enrobage en gravillon, d'un regard en sortie de fontaine.
- Mise en place de bordures en granit.
- Réfection de chaussée.



Entretien / réfection des chemins ruraux

L'entreprise Paillet a été sollicitée pour intervenir dans deux villages :

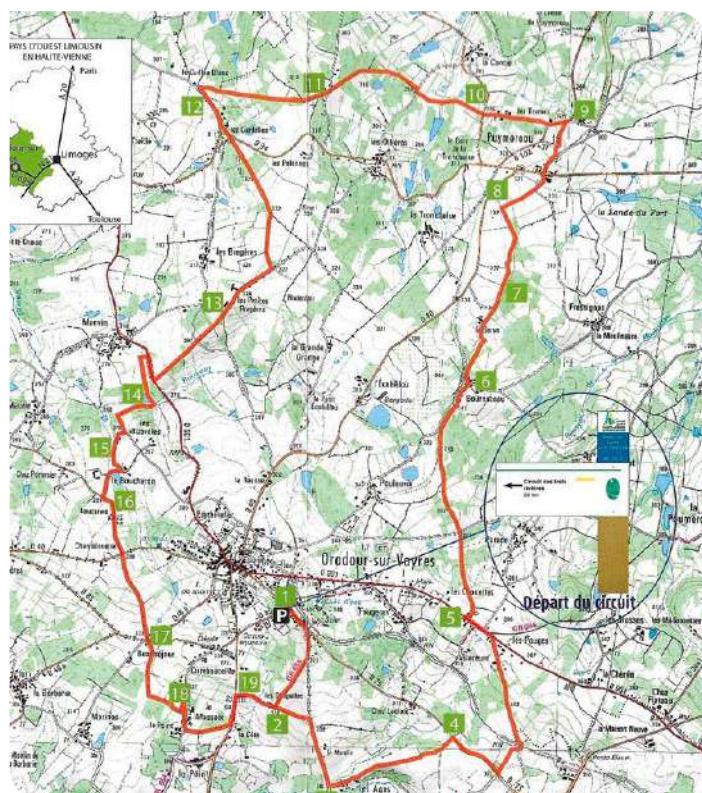
A Villeneuve (5 600 € HT) :

- Fourniture, pose d'un tuyau annelé
- Création d'un regard
- Décaissement de l'assiette du chemin et mise en dépôt des terres sur les bords pour caler l'empierrement
- Compaction

Chez Blancher (1 800 € HT) :

- Création d'une traversée de route,
- Nettoyage du chemin

Circuit des trois rivières :



C'est à la société Epineux Débroussaillage qu'a été confié l'ensemble des travaux de remise en état du circuit. Ceux-ci étaient indispensables pour pouvoir réinscrire le parcours au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées :

Un programme important de travaux (10 500 € HT) :

- Coupe à l'épareuse des côtés du parcours, à une hauteur de 3 mètres.

- Tronçonnage des arbres tombés ou menaçant de tomber.
- Comblement des ornières
- Coupe des robiniers entre les points numéros 18 et 19.
- Remise en place de la passerelle au point numéro 14, à proximité de Manvin.



Chemin de la Bergerie :

Fabrication et pose d'une clôture en chêne, de 1 mètre de haut sur 80 mètres de long (7 400 € HT)

Belle réalisation de la société Idée Bois !



12 Les travaux et aménagements

Mise en place de la base locale d'adresses et de la signalétique

Après deux années de collaboration avec le groupe La Poste afin de se mettre en conformité avec la loi n° 2022-217 du 21 février 2022, la commune a basculé sa nouvelle base locale d'adresses au sein de la base nationale durant le 1^{er} trimestre 2025.

Il est important de rappeler que cette obligation imposée à toutes les communes de France répond à de multiples objectifs, à savoir :

- Eviter les ambiguïtés et les risques de confusion ou d'erreur sur les adresses pour permettre, en cas d'urgence, l'intervention rapide des secours (pompiers, médecins, ambulances...), des forces de police et de la gendarmerie.
- Faciliter la distribution du courrier et des paquets par La Poste et par les livreurs qui, la plupart du temps, utilisent les données GPS.
- Contribuer à améliorer l'accessibilité aux commerces et lieux publics (mairie, salle des fêtes, équipements sportifs, lieu de culte...)

Pour l'ensemble de la commune, ce sont :

- près de 130 voies jusque-là anonymes qui ont donc été dénommées,

- près de 900 habitations qui ont fait l'objet de l'attribution d'un numéro, préalablement différent voire inexistant,

- plus 200 panneaux indicateurs de voies qui ont été implantés par une équipe d'agents techniques et d'élus communaux.

Au final, ce chantier a nécessité une mobilisation significative d'un groupe d'élus, des secrétaires de mairie et des agents techniques.

Au-delà du temps consacré, cette vaste opération de mise en conformité des adresses, a représenté un budget important, à savoir :

- Contrat de prestation avec le groupe La Poste : 8 400 € TTC, hors frais d'affranchissement pour l'envoi des 900 attestations de modification administrative d'adresse.
- Signaux Girod : 19 700 € HT, pour l'achat des panneaux de rues et des plaques de n° des habitations.

La commune a toutefois bénéficié de 8 800 € de subventions dans le cadre du Contrat Territorial Départemental et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Eclairage public et enfouissement des réseaux

La collaboration du Conseil Municipal avec le Syndicat Energies Haute-Vienne se poursuit dans le cadre du renouvellement de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux.

Entre les villages et le bourg, près de 160 lanternes parmi les plus énergivores, ont été remplacées avec des sources Leds fabriquées dans la région. A la fin du 1^{er} trimestre 2025, près de 40 % du parc était ainsi modernisé.

Bilan : une diminution de la puissance installée globale d'environ 20 %. C'est autant d'économie, et bien sûr d'impact sur la facture d'électricité pour ce poste.

Ces travaux, dirigés par le SEHV, ont été confiés à l'entreprise Batifoix. Ils représentent un investissement



de 136 200 HT, dont 45 % ont été pris en charge par le SEHV.

Parallèlement, la commune avait pris rang ces dernières années dans les programmes d'enfouissement. L'objectif : faire disparaître des lieux de vie, les fils aériens de distribution d'électricité et de télécommunication afin d'embellir le paysage mais aussi de sécuriser les réseaux.

Les travaux de la Résidence du Parc, achevés en tout début d'année 2025, avaient permis de comptabiliser 300 mètres supplémentaires de fils aériens enterrés.

A l'automne 2026, des travaux similaires pour un montant de 17 500 € HT à charge de la commune, ont débuté rue Jean Moulin. La fin du chantier est prévue durant le 1^{er} trimestre 2026.

Révision du principe d'extinction nocturne de l'éclairage public

A la rentrée 2025, pour des raisons de sécurité et à la demande d'administrés, les dates et horaires d'interruption totale de l'éclairage public ont été revus.

De nouvelles dispositions ont été prises, à savoir :

- Extinction totale de l'éclairage du 1^{er} juin au 31 août (précédemment 30 septembre).

- A proximité de l'Espace Morange, extinction de 2 h à 6 h (au lieu de 23 h à 6 h).

Bien entendu, ces horaires pourront être adaptés en période d'évènements particuliers, notamment durant la fête foraine.

Un programme de travaux d'ores et déjà engagé pour 2026

> Une nouvelle vie pour la grange des Chapelles

Le projet de réhabilitation de ce bâti est lancé. Sa rénovation a pour double objectif de valoriser le patrimoine communal et de pouvoir le proposer à la location, en tant que salle de réception, tant pour les événements communaux, qu'associatifs ou encore pour les particuliers.



En décembre dernier, la Commission d'Appel d'Offres a étudié les réponses et les devis reçus des maîtres d'œuvre intéressés par ce projet. Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de la Sarl Viroulaud Jérôme, celle-ci présentant à la fois un mémoire technique complet et une offre la plus économiquement favorable.

Ce tout début d'année 2026 est consacré à la détermi-

nation précise de la nature et du coût des travaux ainsi qu'à la sélection des entreprises à qui le chantier sera confié.

> Remplacement d'ouvrants au Dojo

En 2024, la salle Prévost faisait l'objet d'une rénovation d'ampleur, dans le cadre du projet 1 000 Dojos porté par l'Agence Nationale du Sport (ANS), représentant une opération de plus de 300 K€ et financée à 80 % par l'ANS.

Dans le reste à charge de la commune, était prévu le remplacement de la totalité des huisseries. Ce sera chose faite en 2026 avec le remplacement de 5 portes et 8 fenêtres. Après étude des différents devis reçus, le marché a été confié à l'entreprise Robert de St-Laurent-sur-Gorre (Devis de 31 600 € HT).



Les travaux et aménagements

> Remise en état de la voie d'accès au lotissement des Châtaigniers

L'entreprise Paillot est mandatée pour la rénovation de la route et des trottoirs (devis de 20 400 € HT) :

- mise à la route des tampons de regard de visite et de branchement.
- revêtement en tri-couche.
- décaissement superficiel des trottoirs et réfection en enrobé à chaud.

> Marquage horizontal de la voirie du bourg

L'entreprise Signaux Girod interviendra dans cette rénovation/création de marquage au sol comprenant notamment :

- des emplacements de stationnements classiques et d'autres réservés aux personnes à mobilité réduite.
- des passages piétons.
- des stops, des dents de requins, etc.

Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la résine à froid (devis de 6 500 € HT), plus résistante dans le temps que la peinture routière.

Celle-ci sera fournie par l'entreprise Mavasa, spécialisée notamment dans les produits de mobilier urbain.



> Travaux d'embellissement à la gendarmerie

Le ravalement extérieur de la caserne de gendarmerie sera prochainement programmé ainsi que le nettoyage de l'espace vert.

> Programme de réparations au sein de l'église

Dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous vous informions que la menuiserie Dutheil a été retenue pour les travaux de remplacement de la grande porte, pour un montant de 10 600 € HT.



En 2025, nous avons fait intervenir l'entreprise Bodet Campanaire pour le changement du moteur électrique de volée et pour la mise en place d'une échelle de maintenance, destinée à sécuriser l'accès aux cloches (2 700 € HT).

Pour faire suite à la demande de représentants du diocèse auprès de M. le Maire, le Conseil Municipal a également accepté les devis de différentes entreprises en vue de rénover la sacristie et sachant qu'une partie du coût des travaux sera prise en charge par le diocèse.



> Une nouvelle structure de jeux pour l'école

Bientôt les enfants de maternelle profiteront de ce nouveau jeu qui viendra remplacer celui démonté pour des raisons de sécurité.

Après avoir étudié les diverses propositions, le Conseil Municipal a consulté le corps enseignant, dont le choix s'est porté sur cette structure multifonctions, au prix de 4 938 € HT.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

- **Y. Dekkers** pour les travaux de peinture (plafond et murs) et changement de sol (4 800 € HT).
- **EGDS**, pour des travaux relatifs à l'électricité et la fourniture d'un radiateur (900 € HT).
- **Peyrazat Menuiseries**, pour le remplacement de la porte et de la fenêtre (11 000 € HT).

« Villes et Villages étoilés » un label obtenu par notre commune en 2025

Depuis 2009, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) décerne le label national « Villes et Villages étoilés » avec une progression possible de 1 à 5 étoiles. Il est soutenu par des partenaires nationaux, tels le Ministère de la Transition Ecologique, l'Office Français de la Biodiversité, la Fédération des Parcs Régionaux, l'Association des Maires de France, etc.

Le label récompense les communes et les territoires engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité. Le label valorise une pédagogie active sur les différents impacts de la pollution lumineuse menée en direction des habitants et des acteurs des communes et territoires. Il incite à repenser les éclairages extérieurs, à réduire leur pollution lumineuse et à faire des économies d'énergie pour réduire les dépenses publiques.

Lancée dans cette démarche d'économie d'énergie depuis quelques années, notre commune a concouru en 2025 pour l'obtention de cette distinction.



C'est ainsi que nous avons eu le plaisir à l'automne dernier de rejoindre les rangs des communes labellisées, avec pour cette première étape, l'obtention de trois étoiles sur cinq.

Avec l'édition 2024-2025, ce sont 75 communes du Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNR) et 759 communes françaises qui sont désormais labellisées « Villes et Villages Etoilés ».

Le 17 décembre dernier à Firbeix, une cérémonie de remise des diplômes était organisée par le PNR, en présence de M. Michel Deromme, administrateur de l'ANPCEN.



Les brèves communales

Quelques parcelles encore disponibles dans nos lotissements !

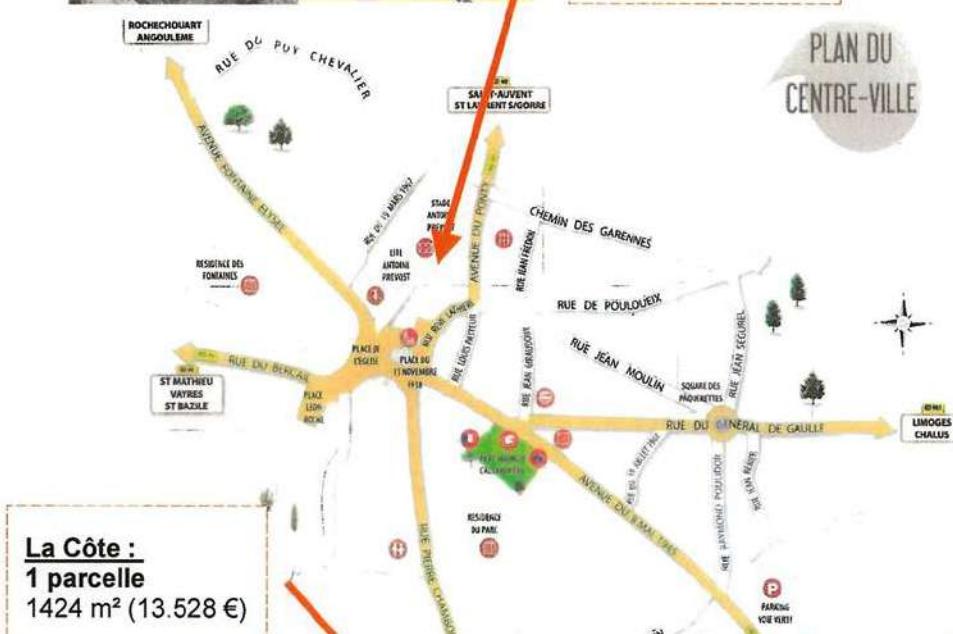


Les Châtaigniers :

5 Parcelles

- 294 m² (3.500 €)
- 359 m² (4.300 €)
- 382 m² (4.600 €)
- 520 m² (6.200 €)
- 583 m² (6.900 €)

PLAN DU CENTRE-VILLE



Bois des Chapelles :

4 parcelles

- 811 m² (7.705 €)
- 815 m² (7.743 €)
- 840 m² (7.980 €)
- 906 m² (8.607 €)



**Vous souhaitez obtenir des renseignements,
contactez les services de la Mairie au 05 55 31 92 92 ou par mail :
villeoradoursurvyres@wanadoo.fr**

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences



Les bonnes habitudes en cas d'absence

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Protégez son habitation

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégondage.) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseur d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes tout de même victime

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

Testez-le niveau de protection de votre habitation



Partenaires de votre sûreté



- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

En savoir plus sur :
www.referentsurete.fr



Les brèves communales



Quelques chiffres

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

En cas d'urgence composez-le



et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol.(bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Faites un inventaire de vos biens de valeur sur un support numérique et au besoin partagez le avec une personne de confiance. (famille ou ami).

Bientôt 16 ans ? Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



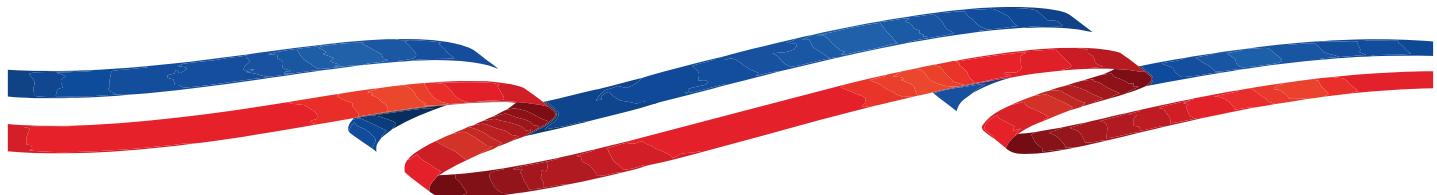
À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

²⁰ Commémorations

LES COMMEMORATIONS NATIONALES



19 Mars



8 Mai



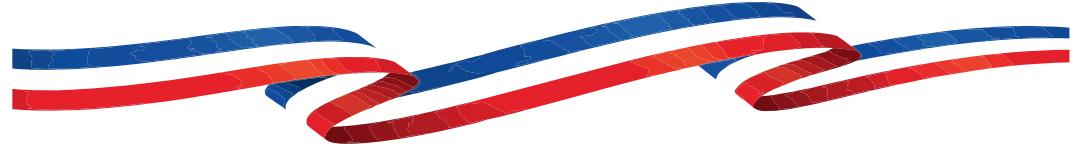
18 Juin

11 Novembre





81^e anniversaire des combats d'Oradour-sur-Vayres



Le samedi 19 juillet, la commémoration du 81^e anniversaire des combats d'Oradour-sur-Vayres a eu lieu en présence de M. Adrien ADAMSKI, Sous-Préfet de Rochechouart.

Comme chaque année, l'assistance nombreuse et fidèle, était composée de représentants des associations d'anciens combattants, de la gendarmerie et des pompiers, de familles ainsi que de Conseillers départementaux et d'élus locaux.

Des membres de l'association "La mémoire de nos pères" étaient venus en tenues d'époque pour représenter une section de maquisards.



Après s'être rassemblés devant la mairie, les membres du cortège se sont rendus à la stèle érigée à la mémoire des combattants des FFI tombés pour la libération d'Oradour-sur-Vayres les 18 et 19 Juillet 1944.

Après la cérémonie commémorative, les participants se sont retrouvés à l'Espace Morange pour le traditionnel vin d'honneur offert par la Commune.



Le syndicat d'eau potable en 2024

Le Syndicat Vayres et Tardoire a poursuivi son programme de renouvellement de canalisations, ciblé principalement, cette année, sur les réseaux fuyards et les CVM. Les anciennes conduites en PVC sont remplacées par des canalisations en fonte, qui permettent une meilleure durabilité dans le temps. Le SIAEP a également travaillé sur l'amélioration des stations existantes pour continuer à distribuer une eau respectant les exigences réglementaires, mais aussi pour permettre une meilleure exploitation par le délégataire SAUR. La station de neutralisation à la Martinie, commune de Champagnac-la-Rivière, a été mise en service en septembre 2025.



11 communes:

Champagnac-la-Rivière
Champsac
Chéronnac
Cussac
Dournazac
Les-Salles-Lavauguyon
Maisonnais-sur-Tardoire
Oradour-sur-Vayres
Saint-Bazile
Vayres
Videix

475 km de réseau
413 000 m³ produits
82,38 % de rendement



La Jaurie—Champagnac-la-Rivière



Latterie—Dournazac

Retrouvez-nous sur notre site internet :
www.siaepl-vayres-tardoire.fr

Accueil du lundi au vendredi à la mairie
d'Oradour-sur-Vayres ou par téléphone
au 05 55 78 23 97



La Martinie —Champagnac-la-Rivière



Bourg—Champsac

Dans la lignée des investissements engagés sur la durée du mandat écoulé, le syndicat souhaite améliorer le service rendu aux usagers, en proposant une eau de bonne qualité et en quantité suffisante. Cela nécessite un renouvellement de canalisations régulier et un suivi des stations de production pour envisager leur amélioration. Le syndicat s'efforce de répondre à toutes les exigences réglementaires tout en maîtrisant un prix de l'eau supportable pour tous.



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT TARDOIRE, SYNDICAT DE BASSIN VERSANT AU SERVICE DU TERRITOIRE

*Entre Bandiat et Tardoire au cœur du
Périgord-Limousin*

Le Syndicat Mixte des Bassins Bandiat et Tardoire (SYMBA BT) est basé à Cussac (87), il regroupe 34 communes, réparties entre la Haute-Vienne (14) et la Dordogne (20), appartenant à 4 communautés de communes.

Son comité syndical, composé de 34 élu(e)s, définit les grandes orientations du syndicat, appuyé par un bureau de 2 membres et une équipe technique de 3 agents : deux techniciens rivière et une secrétaire administrative, également chargée de la communication et de l'animation.

LES MISSIONS DU SYMBA BT

Nos missions s'inscrivent dans le cadre de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). À ce titre, le syndicat peut mener des actions d'intérêt général telles que :

- ◆ L'entretien, la restauration et la protection des cours d'eau et zones humides,
- ◆ L'aménagement du bassin versant,
- ◆ La lutte contre l'érosion et les pollutions,
- ◆ L'animation, la sensibilisation et la concertation autour des enjeux liés à l'eau.

🔍 2025 EN ROUTE VERS UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS

L'année 2025 marque une étape importante pour le SYMBA BT avec le lancement d'une étude de 18 mois, confiée au bureau d'études PCM Ingénierie, en vue de l'élaboration du nouveau Programme Pluriannuel de Gestion 2028-2037 (PPG). Ce document stratégique guidera les futures actions du syndicat sur les dix prochaines années : restauration écologique des cours d'eau, amélioration de la qualité de l'eau, protection des zones humides et prévention des inondations. L'objectif est de définir une stratégie cohérente d'intervention à l'échelle du bassin versant.

📞 CONTACT & INFORMATION

Propriétaires, élus ou habitants, vous pouvez contacter le SYMBA BT pour tout conseil ou information sur la gestion de vos rivières, mares ou zones humides. Le syndicat reste à votre écoute pour vous conseiller dans ce domaine.

- 📍 La Monnerie – 87150 CUSSAC
- ☎️ 05 55 70 27 31
- ✉️ contact@symbabt.fr
- 🌐 http://syndicat-bandiat-tardoire.fr
- 💻 Facebook : SYMBA Bandiat-Tardoire





Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)

LE CONTEXTE :

En Haute-Vienne, il existe environ 12 000 plans d'eau. Plus de 7000 ont une surface comprise entre 1 000 et 10 000 m². Une grande majorité de ces étangs a été construite entre 1950 et 1980 pour un usage privé de pêche familiale. Le paysage local est également marqué par des grands étangs anciens (construits avant 1789). Les usages des plans d'eau ont évolué au fil du temps, et aujourd'hui un certain nombre de ces retenues d'eau n'a plus d'usage et par conséquent n'est plus entretenu.



FOCUS SUR L'ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE :

Un étang est un volume d'eau retenu par une chaussée en terre (parfois en pierre). Pour assurer une bonne rétention de l'eau, il est nécessaire de conserver la digue en bon état. Cet ouvrage est soumis à une forte pression de l'eau.

Comment conserver une chaussée en bon état ?

Entretenir la végétation : une fauche (ou un broyage) par an suffit. Il est nécessaire d'éviter le développement des arbres :

- Un arbre arraché par le vent peut entraîner une déstructuration de la chaussée, qui, soumise à la pression de l'eau, peut céder
- Lorsque l'arbre dépérît, les racines dans la chaussée favorisent la circulation de l'eau et l'érosion interne de l'ouvrage



Chaussée entretenue



Chaussée déstructurée par les ragondins

Limiter la prolifération des ragondins : ces rongeurs, espèces exotiques envahissantes, prolifèrent sur les étangs. Ils creusent leurs terriers à l'interface terre/eau, sur les berges et sur les digues. Ces réseaux fragilisent les ouvrages et constituent un risque pour la sécurité.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Être propriétaire d'un étang, c'est s'assurer que la retenue d'eau ne constitue pas un danger pour les biens, les personnes et l'environnement.

L'arrêté du 9 juin 2021 répertorie l'ensemble des critères à respecter.



Entretenir un étang ne s'arrête pas au nettoyage de la chaussée. Il est nécessaire de réaliser des **vidanges régulières** pour éviter son envasement et gérer le cheptel piscicole présent.

En plus de la surveillance de sécurité, des ouvrages doivent être présents pour éviter que le site ne perturbe le milieu récepteur (**départ de sédiments** pendant les vidanges, **impact thermique** lié au réchauffement de l'eau dans l'étang, ...).

Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus !

A NOTER : avant toute intervention, il est nécessaire d'avoir un arrêté préfectoral et de le respecter !





Section départementale de l'OVS nouvelle aquitaine

6 rue du Puy Pezard - CS 92092 - 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tél : 05 55 04 64 06 - Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,

- Diagnostic et installation d'éco pièges pour les chenilles processionnaires du pin

- **Frelon à pattes jaunes : Campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février Mars, inscription au secrétariat de la mairie.**

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

UNA Ouest 87

ENTRETIEN DU DOMICILE

ASSISTANCE AUX FAMILLES

SERVICE MANDATAIRE

ACCOMPAGNEMENT VEHICULÉ

ATELIERS DE CONVIVIALITÉ

UNA OUEST 87 – 60 ANS

10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01
accueil@unauest87.fr
www.unasaintjunien.fr

PORTEAGE DE REPAS

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

AIDE AUX AIDANTS

JARDINAGE

BRICOLAGE

ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ASSISTANCE A LA PERSONNE

Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Pensez à l'ADIL 87 !



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Amélioration de l'habitat** : aides financières et fiscales, prêts, contrats...

Informations neutres et gratuites :

adil₈₇ 05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.



Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes
16-25 ans

contact@mlr87.fr

https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/

https://www.facebook.com/mlrvh87

https://www.instagram.com/mission_locale_rurale87/



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules...
des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...



ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle...
Immersions en entreprises et visites d'entreprises...



FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...



EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT



Des solutions, une offre de services adaptée
à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !



Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74

4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne

(Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Section FNATH ROCHECHOUART – ORADOUR-SUR-VAYRES
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Sous délégation du Groupement Départemental

6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL

Tél. 05 55 34 48 97

fnath.87@orange.fr - www.fnath87.org

LA FNATH 87 : une association à l'écoute de ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Crée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas contacter :

Le groupement de la Haute-Vienne FNATH 87
6 av. du Président Sadi-Carnot – 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**



ANNUAIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Ouest Limousin

contact@ouestlimouin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

cohesion-sociale@ouestlimousin.com 06 85 92 41 80

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais Petite Enfance

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 55 12 10 90

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacledeschamps@ouestlimousin.com 05 55 58 01 04

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres et Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!

Facebook : @ouestlim
Instagram : @ccouestlim

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pérou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54
ehpadcussac@wanadoo.fr

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

SPORTS, TOURISME, CULTURE

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 70 95 01 14

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>
mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre	05 55 48 18 18
Cussac	05 55 00 44 34
Oradour-sur-Vayres	05 55 78 14 37
Cognac-la-Forêt	05 55 77 49 78
Marval	05 44 22 97 19
Saint-Mathieu	05 55 09 81 44

Conseiller numérique aux médiathèques

anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr 05 55 48 18 18

Culture, Vie Associative

associations@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement Economique

n.riviere@ouestlimousin.com 07 50 56 57 51

Communication

communication@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Numérique

conseiller-numerique@ouestlimousin.com 05 55 48 18 18 / 07 67 99 26 24



SYDED
HAUTE - VIENNE
tous écocitoyens !

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Territoire
ENGAGÉ

BIODÉCHETS

Sur le territoire du SYDED, plus de 30 % des poubelles sont composées de déchets alimentaires. C'est pourquoi la commune et le SYDED ont souhaité installer un site de compostage collectif dans le bourg, permettant aux personnes vivant en appartement ou en maison individuelle sans jardin de pouvoir trier et valoriser leurs biodéchets à proximité de chez elles.

L'objectif est double :

- diminuer la quantité d'ordures ménagères incinérées
- et produire un amendement de qualité, utilisable dans les jardinières des particuliers ou dans les espaces verts de la commune, pour garantir le retour au sol de la matière organique.



Le SYDED assure régulièrement le suivi du site de compostage : brassage des déchets pour garantir l'oxygénéation, retrait des déchets non compostables, transfert en maturation, réapprovisionnement du bac à broyat, tamisage du compost mûr...



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU COMPOSTAGE COLLECTIF ?

Contactez le SYDED pour recevoir gratuitement un bioseau et toutes les explications utiles pour composter de manière optimale.

Même si ce site de compostage n'est pas sur le domaine public, l'ODHAC 87 autorise des habitants du bourg, qui ne peuvent pas composter à domicile, à accéder aux composteurs.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF



Le site, installé dans les espaces verts de la résidence ODHAC 87 du Parc (en face de la Mairie), est constitué de 3 composteurs.

Les habitants sont invités à venir déposer leurs déchets alimentaires dans un bac dédié, puis à les recouvrir de broyat (branchages broyés disponibles dans le bac de gauche). Le troisième bac sert à la maturation du compost avant sa redistribution.



SONT ACCEPTÉS : les épluchures de fruits et légumes (agrumes compris), les croûtes de fromage, le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs.

SONT REFUSÉS : les déchets de jardin (tontes, feuilles, branchages), la litière (minérale ou végétale), les sacs ou emballages (mêmes biodégradables ou compostables), les mégots de cigarettes.

POUR RAPPEL

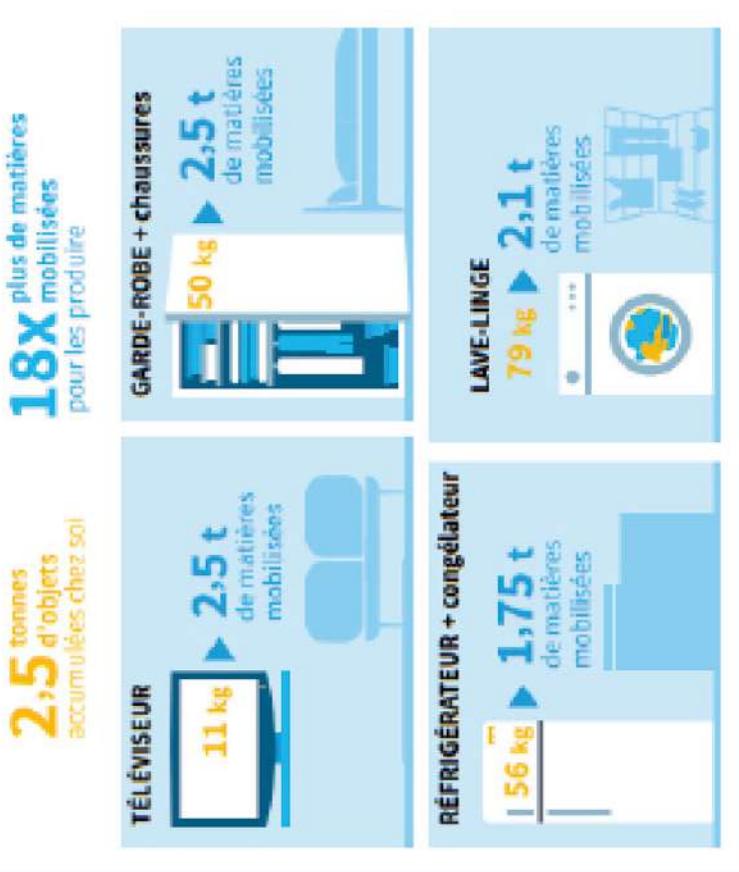
Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez composter à domicile.

Le SYDED propose des formations et du matériel de compostage.

Retrouvez toutes les modalités sur <https://www.syded87.org>

CONNAISSEZ-VOUS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

LA FACE CACHÉE DE NOS ÉQUIPEMENTS À LA MAISON



Fondée sur la réutilisation des ressources, des produits et des déchets, l'économie circulaire propose une **alternative au modèle linéaire du tout jetable**. Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production des déchets. Il s'agit de considérer les déchets comme des **ressources potentielles** plutôt que comme des produits à éliminer !

EN CHIFFRES

- Sur **4 milliards de tonnes de déchets produits** chaque année dans le monde, **seul 25% sont valorisés**.
- En France, le **gaspillage alimentaire** représente **10 millions de tonnes de produits par an**.

Source : Infographie ADEME «Ces objets qui pèsent lourds dans notre quotidien»
multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-poids-carbone

Toutes les actualités sur www.syded87.org ou sur les réseaux



Communauté de Communes Ouest Limousin



Avenue Bernard de Ventadour, Avenue du 8 Mai 1945 jusqu'au carrefour Route des Ages, Les Brosses, Les Marionnettes, La Chenin, Les Chouettes, Cité des Mottes, Chemin des Mottes, Fougras, Villeneuve, La Poutge, Chez Lacroix, La Tamaine, Les Chaillards
La Monnerie, Les Bordes, Les Arcis, Les Ages, La Morelle
Les Rondes

Le Bourg et autres villages

Janvier							Février							Mars							Avril							Juillet							Août							Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S									
1	2	3	4				2	3	4	5	6	7	9	10	11	12	13	14	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	13	14	15	16	17	18	20	21	22	23	24	25	27	28	29	30																							
5	6	7	8	9	10	11	9	10	11	12	13	14	16	17	18	19	20	21	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	27	28	29	30																													
12	13	14	15	16	17	18	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	16	17	18	19	20	21	21	22	23	24	25	26	29	30	31	30	31	31	31	30	31	30	31	31																											
19	20	21	22	23	24	25	23	24	25	26	27	28	30	31	30	31	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31	30	31	31	30	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	31																											
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	30	31	30	31	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31	30	31	31	30	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	31																											

Jours Fériés



Notre commune ne compte pas moins de 30 associations qui, tout au long de l'année, proposent une grande diversité d'activités. A vocations variées, elles offrent à chacun et chacune, la possibilité de vivre et partager des moments plaisants, de satisfaire un hobby, d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner. En cela elles ont un rôle primordial dans le maintien du lien social, notamment au plan intergénérationnel.

Malgré la crise du bénivolat, l'énergie déployée par les associations dans les événements saisonniers, témoigne d'un désir inébranlable de maintenir la vie à Oradour-sur-Vayres.

Dans tous les domaines de la vie, il est devenu impératif, que ce soit par contrainte ou par nécessité, de maîtriser ses dépenses et le budget communal n'échappe pas à cette obligation. Toutefois, chaque année, le Conseil Municipal apporte son soutien financier aux associations, sans jamais restreindre le budget global des subventions versées.

Comme l'an dernier, je souhaite ici rappeler que l'engagement de la commune, c'est aussi :

- l'ensemble des dépenses réalisées pour entretenir, réparer, chauffer et éclairer les espaces communaux mis à disposition des associations, gratuitement ou non, ou encore remplacer le matériel devenu obsolète, cassé ou irréparable.
- l'investissement apporté par l'ensemble du personnel communal (agents techniques et secrétaires) et des élus qui œuvrent pour préparer, accompagner et favoriser la réussite des manifestations. Leurs actions représentent un temps considérable qu'on ne peut négliger.

Merci à vous tous, bénévoles, personnel communal et élus pour votre contribution à la réussite des événements.

Richard SIMONNEAU

Dans le chapitre qui suit, intitulé « **Associations : Le mot des Président(e)s d'associations** » vous trouverez leur bilan de l'année écoulée et leur projets pour 2026.

ANACR - Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance : Comité d'Oradour-sur-Vayres, Cussac, Saint-Mathieu

Sur les chemins de la mémoire



Les combats de la gare d'Oradour-sur-Vayres, les 18 et 19 juillet 1944, auront leurs panneaux explicatifs et commémoratifs où le rôle des maquis de Gaboureau et de Boubon sera rappelé aux promeneurs.

Ils seront installés à

la **gare d'Oradour-sur-Vayres** (au départ de la voie verte), et à la **gare de Champagnac-la-Rivière**. C'est le résultat d'une concertation entre le comité local de l'ANACR et les Maires des deux communes et leurs conseils municipaux.

Le chemin de la résistance, du Puyconnieux à la Favinie qui passe par la ruine du Brouchilloux sera aussi documenté par trois panneaux sur les communes de Champagnac-la-Rivièr et de Dournazac.

Avec la réhabilitation des trous du maquis de Boubon et l'édition de deux livres autour de la mémoire des maquis "Francs Tireurs et Partisans Français" et "Armée Secrète", les anciens résistants ont délivré leurs témoignages.

Le comité local, en participant à ces panneaux, honore la mémoire de nos petits gars du maquis.

petit village de la commune de Champagnac la Rivière.
à l'orée des taillis de châtaigniers, des femmes et des hommes
ont constitué un réseau de soutien
aux jeunes maquisards qui trouvaient refuge dans la forêt.



La victoire sur le nazisme ne s'est pas faite que de victoires militaires (indispensables). Elle a été portée par la soif de liberté et l'espoir en des nations démocratiques, contre l'antisémitisme, le racisme et l'intolérance.

Le Comité **ANACR** des cantons d'**Oradour-sur-Vayres, Cussac, Saint Mathieu**, vous invite à participer aux cérémonies devant les monuments aux morts et à venir commémorer les combats de la gare d'Oradour-sur-Vayres :

Le samedi 18 juillet 2026, à 11 heures 30,

à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

**Pour le Comité,
la Présidente : Hélène DUVAL**

APE – Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves d'Oradour-sur-Vayres, ce sont 5 mamans bénévoles aidées de membres actifs nombreux et motivés, qui réfléchissent à des actions et des festivités visant à réunir, à partager des temps parents / enfants. Ces projets ont également une visée financière puisqu'ils permettent de récolter des fonds pour rendre possible des projets éducatifs pensés par l'équipe enseignante !

Cette année se veut riche en temps forts !

En 2025, nous avons eu l'occasion de cueillir 415 kg de châtaignes grâce à la générosité de M. Deconchas que nous remercions grandement.

Nous avons organisé une vente de pommes de terre Bio, de sapins et couronnes de Noël et de bougies parfumées ! Toutes ces productions sont locales !

Nous avons programmé une balade monstrueusement délirante à l'occasion d'Halloween et avons offert pour la deuxième année, un spectacle de Noël aux enfants.

En collaboration avec la papeterie « le Celtic », nous avons été présents à la foire de Noël organisée par l'association « Oradour en Fleurs », à travers des lectures de contes notamment et ventes de sucreries et créations « made by nos enfants »

L'année 2026, sera synonyme de partage et de joie puisque cette année et pour la première fois, en association avec VIC (Vayres Initiatives Culturelles) nous organisons un carnaval le Mercredi 16

février, avec confection de Monsieur Carnaval, parade déguisée suivie d'un spectacle par le cirque Rouages.

Enfin, cette année sera clôturée par notre traditionnelle kermesse, tant attendue par nos enfants, le vendredi 19 juin ! L'APE c'est aussi une boîte à livres attenante à l'école et ouverte à tous, la création d'un serpent de roches, des goûters partagés, des tissus imprimés des dessins de nos enfants...

Pour suivre nos aventures et projets



**Le bureau de l'APE,
Lauren, Sandra,
Fiona et Elodie**

Associations : Le mot des Président(e)s

35



Rires et Loisirs

De petits changements ont été enregistrés en septembre. L'animateuse Marion ROUSSARIE a été remplacée par Jill Mc KINNON au fitness. Par ailleurs, le local des Petites Mains s'avérant trop petit au vu de l'augmentation du nombre de participantes, l'atelier couture a déménagé dans le local du club des Aînés et a lieu maintenant le lundi après-midi, tous les 15 jours.

Les ateliers proposés, notamment la « randonnée adaptée » du jeudi matin et celle du dimanche matin, rencontrent un vif intérêt et la rentrée de septembre 2025 a vu augmenter le nombre de nos adhérents.

Les animations, aussi bien le loto que le repas Moules-Frites, le repas champêtre ont rencontré un vif succès, de même que le marché fermier organisé en collaboration avec la Communauté de Communes. Cette année une soirée a été proposée à savoir un spectacle de danses assuré par la Revue Prestige de Sauviat-sur-Vige. Les spectateurs ont pu apprécier les magnifiques costumes et le professionnalisme des danseuses ainsi que celui des chanteuses et chanteurs.

Le traditionnel repas « Moules-Frites » organisé les années précédentes au mois de novembre n'a pu avoir lieu cette année en raison de la non-disponibilité de la salle Robert Morange, il est donc reporté au 24 janvier 2026.

La randonnée « Octobre Rose » a réuni 130 participants le 5 octobre 2025 et le Téléthon, organisé le 5 décembre, a rassemblé les différentes associations d'Oradour-sur-Vayres : Comité des Fêtes, Fédération de Chasse, AAPMMA Fédération de Pêche, TTO ainsi que l'association YAK Danser qui répond toujours présente pour animer la journée.

L'association remercie la mairie pour le prêt de la salle des fêtes, ce qui a permis de continuer les cours de yoga et gymnastique le temps de l'aménagement en dojo de l'ancienne salle Prévost.

On vous donne rendez-vous les :

- **17 janvier** : galette des Rois, salle du conseil à la Mairie
- **24 janvier** : soirée Moules-Frites salle des fêtes Robert Morange
- **14 février** : loto, salle des fêtes Robert Morange
- **20 juin** : repas champêtre, dans le parc de la Mairie
- **16 juillet** : marché fermier avec concert, dans le parc de la Mairie
- **En septembre** : forum des Associations (date à définir avec la Communauté de communes),
- **Début octobre** : randonnée Octobre Rose,
- **En novembre** : soirée Moules Frites,
- **Le 1^{er} week-end de décembre** : Téléthon.

Le bureau de Rires et Loisirs souhaite une bonne et heureuse année à tous ses adhérents



Le Comité des Fêtes

L'année a été riche en convivialité et en moments de partage grâce à votre participation chaleureuse à nos événements. Chaque manifestation est l'occasion de rassembler les générations et de renforcer les liens au sein de notre belle commune.

A l'issue de l'Assemblée Générale du mois décembre 2024, une nouvelle équipe dirigeante a vu le jour, déterminée à proposer de beaux projets pour l'année. La diversité des idées de chacun prend sens à chaque réunion et c'est ainsi que se sont dessinées les échéances du Comité des Fêtes.

Début mars, notre loto annuel a encore une fois tenu toutes ses promesses, transformant la salle des fêtes en un lieu vibrant de suspense et de bonne humeur. Félicitations aux heureux gagnants! Au-delà des lots prestigieux, ce fut une magnifique soirée placée sous le signe de l'entraide et du jeu. Merci d'être venus si nombreux pour tenter votre chance et surtout pour soutenir nos projets.

Comme chaque année, le Comité des Fêtes et l'ensemble de ses bénévoles se sont mobilisés pour que La Foire du Trône en Limousin voit le jour le dernier week-end du mois juillet. 4 jours de festivités offrant aux petits et aux grands un moment d'exception.

L'édition 2025 restera marquée par un magnifique défilé de chars fleuris, musicalement entouré de groupes divers et variés. A noter la présence nouvelle de notre mascotte, Meuhradour, fruit d'une belle collaboration avec la pharmacie de la Tardoire et le Celtic.

Du manège à sensations aux traditionnelles réjouissances, notre fête a été un véritable point d'orgue de la saison estivale. C'est une grande fierté d'avoir perpétué cette belle tradition locale, un rendez-vous incontournable qui fait le charme de notre commune. Le soleil a brillé, la fête a battu son plein, le feu d'artifice a, une énième fois, ravi des milliers de personnes, à en juger par une belle fréquentation. Voir les sourires et l'enthousiasme du public sont la plus belle des récompenses et la motivation pour l'année à venir.

Il est à souligner l'engagement et l'investissement des bénévoles, précieux et salutaires, le soutien de la municipalité, l'accompagnement des commerçants et partenaires.

Nous souhaitons une année 2026 aussi riche et festive.

Quelques dates :

- **Loto** : 28 février 2026.

- **Foire du Trône en Limousin** : du 24 au 27 juillet 2026.

N'hésitez pas à franchir notre porte, à porter de nouvelles idées, à créer des souvenirs et à partager une belle aventure.

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.oradour>

<http://www.oradourenfete.fr/>

**Le Président,
Olivier MAZEIRAS**



Associations : Le mot des Président(e)s

37

Oradour en Fleurs

Cette année encore, notre association a embellie la commune. Nous avons réaménagé le fleurissement du rond-point avec des plantations de vivaces et des pots de géraniums sur l'arche. Nous avons aussi participé au fleurissement de la mairie et du bourg et offert un lilas des indes pour la journée du jardinier.

Nos diverses manifestations ont toutes rencontré un vif succès :

- la remise du prix du concours des maisons fleuries,
- le loto du mois d'avril,
- la journée du jardinier, en collaboration avec Unipro, le Lions Club et le Comité des Fêtes,
- la randonnée gourmande du mois de mai,
- le loto du 11 octobre,
- la Foire de Noël du 30 novembre.

De plus, nous avons créé une nouveauté le 1^{er} décembre 2024 - la première Foire de Noël - avec plus de cinquante exposants et de nombreux visiteurs. Cette journée a connu un vif succès. C'est pourquoi nous avons renouvelé cette expérience en 2025 avec plus de participants encore.

N'hésitez pas à rejoindre l'association pour nous aider et apporter de nouvelles idées.

Au programme de 2026 :

- **le 1^{er} février** : Assemblée Générale et remise des prix du concours des maisons fleuries, à 9 h 30 à la mairie,
- **le 26 avril** : Journée du Jardinier, Place du Champ de Foire à Oradour-sur-Vayres,
- **le 10 octobre** : Loto, à 20 h 30, espace Robert Morange à Oradour-sur-Vayres,
- **le 29 novembre** : Foire de Noël, site des Chapelles à Oradour-sur-Vayres.

La présidente : Nathalie NADYMUS 06 84 27 69 06.

oradourenfleurs@tutanota.com



Le club des aînés "Les Amis de la Gaieté"

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 12 Janvier 2025 : présentation des bilans, approbation des comptes, vote pour la reconduction du bureau, dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Le 8 mars : repas cassoulet.

Le 10 juin : Assemblée Générale et repas de Générations Mouvement Haute-Vienne.

Le 28 juin : Pique-nique.

Le 19 septembre : Excursion : La Vallée des peintres en Creuse.

Le 20 septembre : Les Flâneries d'Automne de Générations Mouvement Haute-Vienne – randonnée le matin puis repas.

Le 16 novembre : sortie au cabaret l'Ange Bleu, déjeuner Cabaret

Le 29 novembre : repas de fin d'année.

Tous les jeudis après-midi, nos adhérents ont eu la possibilité de se rencontrer pour passer d'agréables moments d'échanges, de

convivialité (belote, scrabble, autres jeux...) suivis de l'incontournable goûter.

Avec l'UNA Ouest 87, Aide à domicile, nous avons bénéficié de différentes activités :

- Atelier « activité physique et bien-être ». Ces séances sont dispensées par l'association Siel Bleu spécialisée dans le maintien physique du bien-être adapté aux personnes âgées.

- Ateliers ludiques (jeux, loisirs créatifs...)

- Sophrologie.

L'année 2026 débutera par l'Assemblée Générale et sa traditionnelle galette des rois, le dimanche 11 janvier.

Le calendrier, des repas et des sorties d'une journée, reste à définir.

Adresse : Mairie 25 avenue du Général-de-Gaulle
87150 ORADOUR-SUR-VAYRES.

La Présidente, Régine NICOLAS - Tél : 05 55 78 29 44.



Associations : Le mot des Président(e)s

39



Football Club du Canton d'Oradour-sur-Vayres

Notre association de football FCCO, créée en 1996 (fusion des clubs CA Oradour, JS Cussac, AJ Champsac), œuvre activement dans le domaine sportif. Avec actuellement 230 licenciés et 30 bénévoles, notre club est représenté dans toutes les catégories Filles et Garçons, de l'école de foot aux vétérans. Un grand merci à tous les dirigeants et bénévoles qui encadrent les différentes équipes et à ceux qui assurent l'intendance, sans oublier les parents qui accompagnent les équipes.

La saison 2024/2025 restera une saison exceptionnelle :

L'équipe fanion a terminé 1^{re} de sa poule en deuxième division et accède au plus haut niveau départemental où elle n'avait évolué qu'une saison (1997/1998).

L'équipe réserve a vécu une saison difficile en D3 et retrouve la D4. Les vétérans jouent le vendredi soir pour le plaisir et l'après match.

U17 : 1^{re} Phase 5^{es} en D2 puis 3^{es} en D3.

U15 : ont terminé 1^{ers} en D2.

U13 : un championnat difficile face à des équipes de niveau supérieur.

U11 : finaliste de la coupe Lacorre.

Les catégories U7, U9 et U11 ont participé à de nombreux plateaux.

Chez les féminines : les séniors à 8 en Division 3 terminent 1^{res}, montent en D2 où elles se classent 3^{es}.

Elles remportent la coupe de la Haute Vienne consolante.

U17F à 11 en Championnat inter-district se classent 8^{es} sur 12.

U15F à 8 demi-finalistes de la coupe Haute Vienne. En championnat : 1^{res} en D3 puis 4^{es} en D2.

Pas de championnat pour les catégories U7 à U11 mais des plateaux.

Diverses manifestations ont également eu lieu : repas Kebab, Loto, Galette des rois, et les tournois le dernier week-end de mai.

Le club tient à remercier les municipalités pour la mise à disposition et l'entretien des installations, ainsi que les différents sponsors et partenaires qui nous accompagnent.

Vous souhaitez participer à la vie du FCCO comme dirigeant, bénévole, arbitre n'hésitez pas à contacter :

Nicolas PAILLOT : 06 26 88 10 08.

Marine LEYSSENNE : 07 86 83 93 52.

**Le FCCO vous souhaite
une excellente année 2026**



40 Associations : Le mot des Président(e)s

L'ACCA d'Oradour-sur-Vayres

L'ACCA a réalisé son plan de chasse 2024/2025.

Le ball-trap du 23/05/25 au 25/05/2025 a connu un énorme succès avec un bon repas de cervidé.

Sans oublier de remercier toutes les petites mains qui œuvrent pour la préparation de cette manifestation durant des mois, la mairie pour le terrain et les commerçants pour les dons.

L'assemblée générale s'est tenue le 28 juin 2025 où s'est voté le règlement intérieur qui n'a pas changé, les comptes et la préparation de la prochaine saison de chasse 2025/2026.

Elle a été suivie par un repas sanglier à la broche pour l'inauguration de la cabane suite aux travaux effectués par certains membres de l'ACCA que l'on peut remercier pour les heures qu'ils y ont passées et pour remercier les bénévoles qui ont travaillé pour le ball-trap.

Une journée cohésion a eu lieu entre les quatre ACCA de Champ-sac, Chéronnac, Saint-Mathieu et Oradour-sur-Vayres.

Une participation d'une cinquantaine de personnes chasseurs et non chasseurs. Nous avons joué au football avec les enfants pendant que d'autres s'allouaient à la pétanque. S'en est suivi un bon barbecue. Journée à refaire!

4 comptages lièvres ont été effectués sur le territoire. Les parcours sont identiques tous les ans. (2 circuits). On a pu constater un bon nombre de lièvres sur la commune ainsi que des chevreuils, des renards et des blaireaux. Les sangliers eux se faisant plus discrets. Une baisse a été constatée pour les cervidés.

Pour la saison de chasse 2025/2026, le plan de chasse a dû être évalué à la hausse concernant les chevreuils.

Manifestations 2026 :

- **En mai :** Ball-trap.
- **En juillet :** Journée cohésion.

Le Président et son bureau, ainsi que tous les membres de l'ACCA d'Oradour-sur-Vayres vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et merveilleuse année 2026



Associations : Le mot des Président(e)s

41



L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) La Tardoire

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques (AAPPMA) La Tardoire regroupe les communes de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Bazile et Champagnac-la-Rivière. Pour l'ouverture 2026, nous continuerons à déverser des truites Arc-en-ciel sur les différents parcours offerts par La Tardoire ainsi que des alevins de truites fario sur les différents cours d'eau présents sur notre territoire.

En 2025, nous avons organisé un loto à Cussac et un concours pêche et pétanque à Saint-Bazile. Nous avons également participé à une journée en collaboration avec le magasin Kiriel d'Oradour-sur-Vayres sur le thème de la pêche.

Nous avons réalisé une sortie nettoyage sur le parcours de loisirs et sur La Tardoire à la Monnerie et allons poursuivre ce programme sur l'année 2026.

L'association est composée d'une trentaine de membres bénévoles qui se réunissent au minimum 4 fois par an. Les Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire (Election du bureau qui légalement est renouvelé tous les 6 ans) auront lieu au mois de février 2026, au chapiteau de la Fontanelle à Cussac.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien.

Vous pouvez suivre les activités de notre association sur la page Facebook La Tardoire.

Attention : Pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il faut se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels : la boulangerie Boulesteix à Champagnac-la-Rivière, Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kyriel et le Tabac-Presse « Le Celtic » à Oradour-sur-Vayres ou directement sur internet : <http://www.cartedepeche.fr/>



N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

Les recommandations d'usage : respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président : Jean-Jacques Lévéque - 06 77 30 82 38.
j-jacquesleveque@wanadoo.fr

Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : 05 55 06 34 77.

Agence Française de la Biodiversité (Police de l'eau) : 05 55 06 32 71.

Vélo-Club des Feuillardiers

Le Vélo-Club, créé le 10 octobre 2018, a pour objet la pratique du vélo, la promotion de l'image du cyclisme et l'organisation de manifestations amicales, récréatives et sportives autour du cyclisme et pédestre.

Nous avons organisé le 20 juillet, le grand prix de Cussac. Cette épreuve était réservée à l'Open 2/3, Access 1/2/3/4, U17 = 18 et 19 ans et U15 = 16 et 17 ans.



Le 28 juillet s'est déroulé le Prix Souvenir Eugène Fourgeaud, épreuve de 1^{re} catégorie qui a lieu dans le cadre de la Foire du Trône en Limousin. Un nouveau parcours a été défini pour raison de sécurité et analysé par Monsieur le Sous-préfet. Ce nouveau parcours a permis d'avoir une course de mouvement qui a été très appréciée par les participants ainsi que par les spectateurs.

Le 20^e Trophée des Feuillardiers de cyclo-cross a eu lieu le 19 octobre sur le très exigeant circuit des Chapelles.

Au programme de 2026 :

- **Dimanche 19 juillet :** Epreuve de Cussac.
- **Lundi 27 juillet :** Prix Souvenir Eugène Fourgeaud, qui se déroulera durant la Foire du Trône.
- **Dimanche 15 novembre :** Traditionnel trophée des Feuillardiers de cyclo-cross qui se déroulera sur le site des Chapelles.

Nous remercions nos sponsors, la municipalité, le conseil départemental ainsi que nos amis bénévoles et signaleurs, sans eux rien ne serait possible.

Associations : Le mot des Président(e)s



L'Amicale du Cheval Bandiat-Tardoire - ACBT

L'Amicale du Cheval Bandiat-Tardoire est une association équestre créée en 1989 pour les cavaliers propriétaires de la région et aux alentours de son siège à Oradour-sur-Vayres.

L'ACBT organise des randonnées, des stages, des concours, des formations et des cours pour tous les niveaux, toujours dans une bonne ambiance et dans un esprit d'ouverture.

L'ACBT est affiliée à la FFE et habilitée à délivrer des licences fédérales pour ses adhérents, elle soutient ses cavaliers dans leurs diverses disciplines et activités équestres sportives ou de loisir.



Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.
Vous pouvez retrouver l'ACBT
sur Facebook sur le nom **Amicale du Cheval Bandiat-Tardoire**
ou sur son site internet - <https://cheval-oradour.ffe.com>
et par téléphone au 06 71 75 75 84
Anglais parlé / English spoken

Passion Auto Moto 87



Notre association organise des rassemblements autos/motos de tous types et tous genres et de passionnés de mécanique. Cela fait 3 ans que nous existons et on s'agrandit très vite. Nous comptons aujourd'hui 40 membres actifs dans notre association.

Nos évènements nous permettent de rassembler des propriétaires de véhicules anciens, de sportives ou de supercars ainsi que des motards, pour passer une belle journée en compagnie de visiteurs qui viennent voir de belles mécaniques.

Le 27 avril 2025, nous avons rassemblé plus de 600 voitures et environ 400 motos tout le long de la journée qui fut une belle réussite à Oradour-sur-Vayres.

Nous avons participé à plusieurs évènements au cours de l'année, dans la région - rassemblement course de côte rallye et roulage circuit.

Cette année avec notre évolution nous avons fait un évènement à Saint-Junien au parking du hyper U le 28 septembre 2025 qui a eu un fort succès avec de nombreuses voitures motos de tous types et genres et cela sera renouvelé pour l'année prochaine.

Nous sommes ouverts à tout le monde vous n'avez pas de véhicule ou de moto vous pouvez quand même participer à notre association en nous aidant à faire nos évènements.

Au programme de 2026 :

- Le 26 avril : Grand Rassemblement autos/motos, parking de la voie verte à Oradour-sur-vayres.
- Les autres dates de rassemblements ne sont pas encore définies.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux.

Dans le courant de l'année, des balades et visites autos motos seront organisées.



Associations : Le mot des Président(e)s

43



Chœur de Tardoire

Depuis la création de notre chorale "CHŒUR DE TARDOIRE" à Oradour-sur-Vayres, 22 choristes se retrouvent tous les mardis de 18 h à 19 h 30 à la Salle des Aînés, près de la Maison des Associations, dans une salle mise à disposition par la municipalité d'Oradour-sur-Vayres.

Sous la direction d'Anne LACAUD, cheffe de chœur, le répertoire se compose en majorité de la variété française, harmonisée à deux ou trois voix pour commencer. Nous apprendrons bientôt des chants à quatre voix. Le chant choral permet aux choristes de mêler leur voix pour trouver une harmonie communicative à l'ensemble et contribue au bien-être de chacun.

La chorale peut compter sur le soutien financier et matériel de la municipalité. La subvention de l'agence du Crédit Agricole d'Oradour-sur-Vayres a permis l'achat de partitions originales pour être en conformité avec la SACEM.

Le projet de la chorale sera d'organiser un concert choral à Oradour-sur-Vayres en 2026 où le public de la commune et des alentours sera convié. Notre chorale s'est produite avec d'autres chorales à des marchés de Noël les 20 et 21 décembre 2025 et quand ce sera possible en 2026 dans diverses manifestations locales.

Pour rejoindre la chorale "CHŒUR DE TARDOIRE" nous vous invitons à contacter son président Denis DEBRIS au 07 70 03 28 80.



Le concert choral de la Sainte Cécile le 8 novembre a été un succès et nous tenons à remercier publiquement toutes les personnes bénévoles bien présentes dans toutes les étapes de la préparation et de la tenue du concert.

1^{re} chorale Chœur de Tardoire (Oradour-sur-Vayres) sous la direction d'Anne Lacaud.



Les chorales partenaires de la soirée « Point d'Orgue » et « Symphonia » ont dignement enrichi le répertoire de cette manifestation et le soutien de chorales expérimentées a favorisé la réussite du concert.

2^e chorale Symphonia (Isle et Condat-sur-Vienne) sous la direction de Corinne Rouhaut.



3^e chorale Point d'Orgue (Aixe-sur-Vienne et Verneuil-sur-Vienne) sous la direction de Monique Hornstein.



C'étaient aussi l'occasion, pour le président, de remercier publiquement le soutien de la municipalité à notre jeune association. Les articles de presse dans « l'Abeille » et « Le Populaire » ont permis au public informé de venir en nombre.

La soirée s'est terminée avec les trois chorales réunies pour deux chants en commun.

Après la remise des traditionnels bouquets de fleurs aux cheffes de Chœurs, les choristes ont spontanément entonné la chanson bien connue du Turlututu avec l'ensemble du public. C'était ainsi que se concluait jadis les repas limousin en fin de moisson, une joie communicative toujours bienvenue même aujourd'hui.

Une soirée riche en émotions pour toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans compter.



44 Associations : Le mot des Président(e)s



Club de tarot : Oradour-sur-Vayres - Saint-Mathieu

Notre club, qui compte une cinquantaine de membres dont 50 % de femmes, est ouvert à tous. Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles personnes sachant déjà jouer mais aussi les débutants qui veulent découvrir ce jeu de cartes.

Nous nous réunissons trois fois par semaine :

Le mardi, à Oradour-sur-Vayres, salle des Aînés de 14 h 00 à 18 h 00.

Le jeudi à Saint-Mathieu, à l'ancienne poste, de 20 h 00 à 23 h 00.

Le vendredi à Saint-Mathieu, à l'ancienne poste, de 14 h 00 à 18 h 00.

Tout au long de l'année nous organisons d'autres activités comme des repas, un concours et des voyages.

Notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 7 octobre a été



l'occasion de récompenser nos gagnants de l'année, de mettre à l'honneur nos adhérentes et de remettre à chacun de nos membres un coffret cadeau.

Rejoindre notre club c'est vous faire partager notre passion du tarot mais surtout passer des moments d'échanges et de convivialité.

N'hésitez pas à venir nous voir où à nous contacter au 05 55 00 37 53.

**Le Président
Albert CHEYROUX**



JC Oradour sur Vayres : Le club de judo qui vous ouvre ses portes !

Vous cherchez à pratiquer un sport physique, dynamique et enrichissant ? JC Oradour sur Vayres est le lieu idéal pour débuter ou se perfectionner.

Situé au cœur d'Oradour sur Vayres, notre club accueille des pratiquants de tous âges et de tous niveaux. Que vous soyez novice ou pratiquant confirmé, nos entraîneurs passionnés vous transmettront leur passion et leurs valeurs.

Au JC Oradour sur Vayres, nous proposons des cours de Judo, de self-défense et de taïso.

Un espace forme tout équipé est aussi disponible 24h/24.

Rejoignez dès aujourd'hui notre communauté sportive et découvrez les bienfaits de nos disciplines : de la condition physique, développement de la confiance en soi, et partage d'une passion commune.

N'attendez plus, que vous soyez débutant ou confirmé.

JC Oradour sur Vayres – Le judo pour tous, le plaisir de se dépasser !

Contactez Sébastien au 06 38 46 82 50.

Associations : Le mot des Président(e)s

45

Club d'Aikido

Le club d'aïkido vous accueille au dojo Patrick Bigaud les mercredis et jeudis de 18 h 30 à 20 h.

Après plusieurs demandes, nous accueillons les enfants à partir de 6 ans. La section ne demande qu'à s'agrandir !

Nous pratiquons l'aïkido Kobayashi, un art martial sans compétition, que l'on adapte à chaque personne accueillie.

Respect et bonne humeur font partie de notre devise !

Pour toutes informations, contacter Caroline au **06 04 09 76 98**.



Tennis de table Oradour-sur-Vayres

Depuis 1973, le TTO est une association sportive qui rassemble les passionnés de tennis de table, quel que soit leur niveau. Nous sommes fiers de cette riche histoire et de notre engagement continu pour promouvoir ce sport dynamique et accessible à tous. Au TTO, nous offrons des entraînements pour tous les âges et tous les niveaux, des débutants aux compétiteurs confirmés pour permettre à chacun de progresser à son rythme.

2 licences disponibles : loisir ou compétition.

Envie de faire du top spin, d'améliorer votre revers, ou d'avoir un coup droit fulgurant ? Vous trouverez ici le club pour vous initier ou vous perfectionner et qui vous transformera en véritable champion(ne) olympique !

Pour plus d'informations Visitez notre site: (**à partir 6 ans**)

<https://tennis-de-table-oradour-sur-vayres-tto-1.s2.yapla.com/fr/>



PLANNING ENTRAINEMENTS

Mercredi : 18 h -20 h (loisirs et initiés)

Vendredi : 18 h 30-21 h (loisirs et initiés)

Vendredi : 21 h Compétition (suivant calendrier)

Samedi : 14 h Ecole Tennis de table

Cirque Super



Depuis 2020, l'association Cirque Super soutient la culture et propose aux enfants et aux adultes de découvrir l'art du cirque, en particulier à travers des ateliers et spectacles, dans un esprit de partage et de convivialité.

Chaque année en septembre, l'association organise « A la rentrée, c'est class ! », une journée qui invite les familles à profiter de spectacles et d'animations pour une rentrée pleine de découvertes.

Au programme en 2026 :

- Stages, pendant les vacances scolaires, sur la Communauté de Communes,
- Accueil de la Compagnie Cirque du Désastre en avril / mai, au sein du bourg d'Oradour-sur-Vayres,
- Festival « A la rentrée, c'est class ! » les 11, 12 et 13 septembre.

Julien Vieillard - 06 24 89 60 93.

cirquesuper@gmail.com - Facebook Cirque Super.

La revue Lili Fayol

Bien connues comme "Les Fayolettes", les danseuses de la "revue Lili Fayol" accueillent les jeunes ainsi que les adultes désireux de découvrir le monde de la danse.

Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 17 h.

Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes à la disposition de toutes les organisations de manifestations festives pour leur proposer un spectacle personnalisé.

Contact : Mme Nardou Sylvie au 06 88 14 95 29.



46 Associations : Le mot des Président(e)s

Adhésion requise à prix libre

L'ASSOCIATION **ÇA CIRCLE ! RECYCLERIE ET RÉPARE CAFÉ** EST UN PROJET DE TERRITOIRE, SOCIAL, SOLIDAIRE, ENVIRONNEMENTAL ET POURVOYEUR D'EMPLOIS UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE, DE PARTAGE ET D'APPRENTISSAGE. 1 FOYER SUR 2 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION ! "TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SONT LES BIENVENUES, N'HÉSITEZ PAS À RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE"

BILAN DES 3 PREMIÈRES ANNÉES

- 8 Emplois CDI autofinancés**
- 3000 Adhérents**
- 300 Tonnes d'objets réemployés**
- 1 Atelier de réparation électronique / électroménager**
- 1 Répare Café chaque samedi matin de 10h00 à 13h00**
- 1 Braderie et 1 marché de producteurs locaux mensuels**
- 1 Développement de la sensibilisation au réemploi solidaire**
- 1 Partenariat avec les élus locaux pour les travaux d'agrandissement et de mise aux normes du local**

HORAIRES D'OUVERTURE
mardi, mercredi et vendredi
14h00 - 18h00
samedi non stop
10h00 - 18h00

1658 route de Cussac - 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 00 67 30 (aux horaires d'ouverture) ca-circule@ouvaton.org www.ca-circule.ouvaton.org

Association Tribal Garden

L'association Tribal Garden est une association d'art du spectacle vivant tout récemment installée à Oradour-sur-Vayres. Elle propose des espaces immersifs dans un concept artistique authentique, relié à la musique électronique et musique du monde tout en favorisant le lien social.

Disposant de plusieurs installations scéniques, d'un système de sonorisation, de décors et d'une installation lumière, l'association se déplace en itinérance pendant les périodes estivales en France pour proposer des espaces dit « Chillouts » dans différents festivals.

Dernièrement, Tribal Garden a réalisé la mise en œuvre d'une première soirée du nom de Rituel Nocturne à La Filature, orchestré par ses deux artistes producteurs et Dj Tikal et Vallou !

Venez découvrir leur univers onirique et magique sur le territoire !



Associations : Le mot des Président(e)s

47

LPO - Ligue de Protection des Oiseaux

Le bourg d'Oradour-sur-Vayres conserve une belle colonie d'hirondelles de fenêtre. Nous avons pu admirer leurs piqués, envoilées dans le ciel, et entendre leur gazouillis vibrant.

Cette année, la Ligue de Protection des Oiseaux avait initié une action nationale de comptage des nids d'hirondelles dans les villes et villages. Dans ce cadre, nous, Monica Decanale et Jean-Luc Lefèvre, adhérents de la L.P.O, avons répertorié tous les nids du bourg. Au final, nous avons dénombré 78 nids en bon état, 8 ébauches ou nids en construction et 72 traces d'anciens nids.

Sur le total, 63 nids étaient occupés, dont un nid d'hirondelles rustiques, ce qui représente une belle population pour les hirondelles de fenêtre. Les hirondelles rustiques nichent dans les granges.

Afin de préserver cette population, nous demandons aux résidents ayant des nids sur leurs façades de nous contacter en cas de problème. En cas de travaux sur les façades, la L.P.O peut vous aider à trouver des solutions pour éviter toute disparition de l'habitat.

Nous vous rappelons que l'hirondelle des fenêtres et l'hirondelle rustique sont des espèces protégées et que la destruction des nids est passible d'amende.

En 2026, la L.P.O met l'accent sur la préservation des chauves-souris. Merci de nous contacter si certaines d'entre elles vivent dans vos bâtiments.

Monica Decanale et Jean-Luc Lefèvre : 1503 Route de la Pouméroulie Oradour-sur-Vayres.

06 61 90 26 66 / 06 44 97 43 64



Vayres Oradour Défense Environnement



L'association créée en 2016 a le souci de veiller à la protection de l'environnement sur le territoire de la Communauté de Communes Ouest Limousin, à la préservation des espaces naturels, des écosystèmes, de la biodiversité, du patrimoine et des terres agricoles vivrières. L'association œuvre pour le zéro artificialisation nette comme préconisé par l'état. VODE a proposé des journées thématiques en 2025 :

- sortie ornithologique avec la LPO,- balade gourmande et contée,- promotion et participation lors de la projection du documentaire

"le monde du vivant" au ciné-bourse de St-Junien, soutien à "défense vallée de la Tardoire". Ces journées visent à faire découvrir le territoire et prendre conscience de la nécessité de le préserver. **Pour nous rejoindre ou échanger sur ces sujets et trouver les animations 2026 : vodeasso@gmail.com et facebook.**



TOPAZE

Dans une société où tout évolue vite et les informations deviennent obsolètes avant même d'être assimilées, il nous a paru nécessaire de prendre le temps pour la réflexion sur notre éducation et les moyens que nous mettons en œuvre afin que nos enfants puissent développer leurs facultés de création et d'adaptation.

TOPAZE est une association qui souhaite offrir à chaque enfant, chaque adulte une opportunité de partager des moments de vie heureux et épanouis. Nous travaillons à cela avec l'école alternative TOPAZE éducation, la structure TOPAZE loisirs, la structure TOPAZE santé, TOPAZE solidarité et la



structure TOPAZE nature qui ont pour objectif de favoriser la formation au bien vivre ensemble.

TOPAZE c'est aussi et surtout une équipe de bénévoles dévouées qui chaque jour donnent le meilleur d'elles-mêmes afin d'atteindre une excellence pédagogique. C'est une histoire à taille humaine qui s'écrit grâce aux efforts de Francile, Myrna, Marlène, Lunie, Tatiana et bien d'autres.

Un cœur joyeux est un bon remède et ce proverbe nous permet de transmettre dans la joie et la bonne humeur, un savoir, un savoir-vivre et un savoir être à tous ceux qui nous côtoient dans le cadre de nos activités.

Annuaire des Associations

A.A.P.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)

M. Jean-Jacques LEVEQUE

12 Rue des Mésanges – La Plaine – 87150 Cussac
06 77 30 82 38 / j-jacquesleveque@wanadoo.fr

A.C.B.T - AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE

Mme Marie TALON

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
07 81 68 41 87 / www.cheval.oradour-ffe.com -
acbt@orange.fr

A.C.C.A - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

M. Sébastien MARCHADIER

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 82 91 19 48 / nath-seb7672@hotmail.fr

AIKIDO RYU DE LA VAYRES

M. David GEDO

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 04 09 76 98 / gedodavid@gmail.com

A.N.A.C.R - ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

Mme Hélène DUVAL

6, Les Tourettes – 87440 Saint Mathieu
06 72 85 73 43 / hdtourettes.168@outlook.fr

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

M. Jean VERGNENEGRE

5 Allée Colbert – 87000 Limoges
06 81 72 77 41

ÇA CIRCULE

Mme Aurélie POTENCIER

1658 Route de Cussac (La Monnerie)
87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 00 67 30 / ca-circule@ouvaton.org

CHŒUR DE TARDOIRE – Chorale

M. Denis DEBRIS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
07 70 03 28 80 denis.debris@outlook.fr

CIRQUE SUPER

M. Julien VIEILLARD

146 Route Châlus (Les Chouettes)
87150 Oradour-sur-Vayres
06 24 89 60 93 / cirquesuper@gmail.com

COMICE AGRICOLE

Mme Agnès ESNARD

3554 Route de Saint-Laurent (Puymoreau)
87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 12 80

COMITÉ DES FÊTES

M. Olivier MAZEIRAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 31 92 92 /
www.oradourenfete.fr ou oradourenfete@sfr.fr

F.C.C.O - FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR

*MM. Laurent CHAPUT et Guy RATINAUD,
Mme Annick ASTIER*

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 81 54 57 56 / laurent.chaput@orange.fr ou guy.ratinaud@wanadoo.fr ou http://fcc087.footeo.com/

JUDO CLUB

M. Sébastien SALLEMBIEN

Secrétaire et correspondante : Mme Carine LEBOUC
Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 61 58 68 48 (heures repas) / www.judoratorien.com
ou clubjudoratorien@gmail.com

LES AMIS DE LA GAITE – Club des Aînés

Mme Régine NICOLAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 83 74 27 / clubdesainesoradour@gmail.com ou
regine87@orange.fr



Annuaire des Associations

49

LES AMIS DE L'ECOLE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Mme Lauren DEVILLEGER

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
0777 92 29 93 / ape.osv@outlook.fr

LES FAYOLETTES – Club de Danse d'Oradour-sur-Vayres

Mme Sylvie NARDOU

94 Impasse des Erables (Le Masseix)
87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 14 95 29 / lesfayolettes87150@gmail.com

LUDOTHÈQUE

M. Albert CHEYROUX

Fontendreau – 87440 Saint Mathieu
05 55 00 37 53 / Jacky130980@free.fr

ORADOUR BOWLING D'INTÉRIEUR

M. Peter GARSIDE

33 rue du Château Rocher – 87440 Saint-Mathieu
06 35 90 97 40 / peter.garside87@orange.fr

ORADOUR EN FLEURS

Mme Nathalie NADYMUS-MANDON

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 84 27 69 06 / nataly.na@hotmail.fr

PAM 87 - PASSION AUTOS-MOTOS 87

M. Steven SODEN

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 64 87 32 36 / steven20010411@gmail.com

RANDO PISTON

M. Ludovic BRICNET

90 Impasse de la Tronchaise (La Tronchaise)
87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 10 42

RIRES ET LOISIRS

Mme Annie WAFLART

Maison des Associations – Rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 19 96 / riresetloisirs87@gmail.com

TENNIS CLUB

M. Olivier GABORIAU

10 rue des Vanniers (La Mazaurie)
87150 Cussac
06 80 95 84 59

TOPAZE – Ecole privée

Mme Tatiana GODRAN

687 Route de Cussac – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 27 43 40 85 / topazeeducation@gmail.com

T.T.O - TENNIS DE TABLE ORADOUR

M. Jean-Marc PARVERY

1362 Route des Essarts – 87620 Séreilhac
07 81 84 95 56 / jeanmarcparvery@gmail.com

TRIBAL GARDEN

Mme Victoire LAFOSSÉ

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
contact@tribal-garden.com

VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS

M. Jean-Paul CUSSAGUET

240 Rue des Fontaines – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 80 14 15 06 / jeanpaul.cussaguet@gmail.com

VODE - VAYRES ORADOUR DÉFENSE

ENVIRONNEMENT

M. Denis LATOUR

375 Chemin du Rivaudou (Le Rivaudou)
87150 Oradour-sur-Vayres
06 77 72 43 20 / vodeasso87@gmail.com

UNI-PRO DES FEUILLARDIERS

M. Bruno DESCUBES

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 18 36 / descubes.bruno@wanadoo.fr





AGRI-CONSEIL – KYRIEL

Daniel FAURIS

PRODUITS AGRICOLES QUINCAILLERIE

5, rue Fontaine Élysée
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 23 13

ANIMAL LOVER

SERVICES ANIMALIERS – MEDIATION ANIMALE

TAXI PROMENADE
1 646, route de Saint-Laurent
87150 Oradour-sur-Vayres
Port : 06 59 82 47 06
animallovers.services87@gmail.com

ANIMATION LOL

Patrice FORGERON

FÊTES – SOIRÉES DANSANTES - KARAOKÉ
22, route de Châlus (Les Chouettes)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port : 06 89 44 23 79
arlelopat@yahoo.fr

L'ARLEQUIN

Marie-Jo ZAMPONI

BAR – RESTAURANT
14, rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 28 67

AU PANIER D'ANTAN

Marie ALAFORT

ÉPICERIE – FRUITS et LÉGUMES - CAVE
1, place du 11 novembre –
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 44 00 02 55

AXA

Serge BOUTINAUD

ASSUREUR

1, place de l'Église
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 16 76

AXA

Vincent DESCUBES et Gilles RIBIERRE

ASSUREURS

17, rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 18 36

BARBIER Marie-Laure

FLEURISTE

2, rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 24 07

BELLEVILLE Raphaël

BOULANGER - PÂTISSIER

3, rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 10 34

BILLY Axel

TAXI – TRANSPORTS MÉDICAUX

87150 Oradour-sur-Vayres
Port : 06 28 40 17 09 –
axel.billy@hotmail.fr

BOULANGERIE LECOMTE

BOULANGER - PÂTISSIER

13, rue Louis Pasteur –
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 55 89 83

Annuaire des Artisans et Commerçants

51

BRANDY Sébastien

Garage Renault

544, route de Châlus (Les Pouges)

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 72 27

BRASSERIE ARTISANALE GEMM'7

Régis WEISS

VENTE À EMPORTER DE BIÈRES ARTISANALES FAITES SUR PLACE

584, rue de Parade (Parade)

87150 Oradour-sur-Vayres

Port: 07 71 64 63 62

gemm7@posteo.net

www.brasseriegemm7.fr

BUISSON Christophe

PHOTO ET VIDÉO AÉRIENNE PAR DRONE

23, Résidence du Parc

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 28 85

Port: 06 60 66 61 87

christophe.buisson116@orange.fr

CABINET DE SHIATSU DE LA VOIE VERTE

Alice MARCHAUD

SHIATSU

20, Cité des Mottes

87150 Oradour-sur-Vayres

Port: 07 66 81 49 11

shiatsu-voie-verte@hotmail.com

CARVALHO Raphaël

Top Garage

GARAGE – ENTRETIEN MATÉRIEL MOTOCULTURE

19, avenue Georges Guingouin

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 12 64

Port: 07 89 93 33 32

ÇA CIRCULE!

RECYCLERIE – REPARE CAFE

1658, route de Cussac (La Monnerie)

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 06 88 24 29 45

ca-circule@ouvaton.org

CENTRE DE TRI POSTAL

COURRIER

11, chemin des Garennes –

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 36 31

CERITHERM

CONCEPTION, RÉALISATION ET MAINTENANCE EN ÉQUIPEMENTS THERMIQUES

17, rue de Pouloueix

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 33 23 13

CHAPUT Alain

CARRELAGE – PEINTURE – RAVALEMENT

568, impasse des Brosses

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 10 15

CHAPUT Stéphane

LOCATION ET INSTALLATION DE ROBOTS DE TONTE (SAV) – ESPACES VERTS

25, rue des Pêchers

87150 Oradour-sur-Vayres

Port: 06 16 22 71 07

stephane.chaput087@gmail.com

CHEZ MARTH

Denis LATOUR - Morgane PLASTRE

PENSION POUR CHIENS ET CHATS

375, chemin du Rivaudou

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 06 77 72 43 20 –

Site: www.chezmarth.com

CHRISTINE COIFFURE

COIFFEUSE

18, rue du Général de Gaulle

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 11 42

CRÉDIT AGRICOLE

BANQUE-ASSURANCE

13, rue du Général de Gaulle

87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 08 92 89 20 50



DABINETT Diana

La Galerie de Gabriel

GALERIE D'ART – COURS DE DESSIN
6, rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 21 98

D'ALMEIDA Mario

AGENT GENERAL D'ASSURANCES
AXA PREVOYANCE ET PATRIMOINE
1891, route des Tuilières (Les Tuilières)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 50 34 05 85
mario.dalmeidacoeelho.a2p@axa.fr

DECONCHAS Jacques CNCL SARL

NÉGOCE CHAMPIGNONS, NOIX, CHÂTAIGNES
4, rue Jean Giraudoux
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 24 26

DEKKERS Yvan

CARRELAGE – PEINTURE – CLOISON SEICHE –
REVETEMENT SOL ET MUR – DECORATION INTE-
RIEUR – DEMOUSSAGE
36, route de Châlus (Les Chouettes)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 41 47 38 95

DESSIMOULIE Samuel

PARC ET JARDIN – HORTICULTEUR PAYSAGISTE
20 Rue du Clédier (Fressignas)
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 71 42 10

DIDIER Franck

PEINTURE – PLACO – CARRELAGE – RAVALEMENT
12, rue des Fontaines
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 32 55 78 45
Tél : 05 87 21 88 92

DOMAINE DE LA TARDOIRE

Aline et Vincent MERCIER

HÔTEL ET HÉBERGEMENT – CHAMBRES D'HÔTES
271, chemin de la Bergerie
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 06 84 19 27 16

contact@domainedelatardoire.com
Site: www.domainedelatardoire.com

ÉNERGIE CONFORT 87

Maxime BURBAUD

VENTE DE COMBUSTIBLES DE CHAUFFAGE, GRANU-
LÉS ET BÛCHES DE BOIS DENSIFIÉ
6, route de Fougeras (Fougeras)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 48 73 62 85

FERME DE LAUSANE

Sophie Boulesteix

PRODUCTION ET VENTE DE CANARDS GRAS
700, route de Saint-Mathieu (Bellevue)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 80 40 84 80

Annuaire des Artisans et Commerçants

53

FITION PLUS

Elian MONTAIGU

PEINTURE (EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR)
REVÊTEMENT MURAL - SOL SOUPLE

10, rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 07 71 25 80 62
contact.finitionsplus@gmail.com

FISCHER Thomas

D'UN ARBRE AUX TOITS

CHARPENTE – COUVERTURE – MENUISERIE
ACCOMPAGNATEUR DE CHANTIERS
52, route de la Barbarie (La Barbarie)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 86 05 92 54
tom.fisher@free.fr

FMS

Frédéric SORNIN

SERRURERIE SERVICES ET ÉTUDES
225, rue des Fraies - 87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 71 58 36 21
fms2604@gmail.com

GARAGE GIRAudeau

Garage Ford

GARAGE
32, rue Pierre Chambord
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 10 82

HUBERT Johan

ÉLECTRICITÉ DOMESTIQUE
311, route de la Maurie (La Maurie)
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 06 95 69 70 42
johan.bricole@free.fr

IDÉE BOIS CONSTRUCTION

Loïc LAPELLEGERIE et Emmanuel DUDOGNON
CONSTRUCTION BOIS CHARPENTES – COUVERTURE
Les Garennes
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 41 61 18 02
lapellegerie.loic@orange.fr

INFINI'FIL

Sandrine DENIS

COUTURE – RETOUCHES
CONFECTON et AMEUBLEMENT
4, rue du 19 Juillet 1944
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 31 47 71 58

INSTITUT BEAUTÉ BIENAIME

Coralie Falcoz Bienaimé

COIFFEUSE – PROTHÉSISTE ONGULAIRE
(en institut et à domicile)
Les Ollières – 156 Rue des Fruitiers
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 83 62 86 94

JOURDAN Benjamin

J.S.B. Plomberie

PLOMBERIE – CHAUFFAGE
76, rue des Cyprès (Morinas)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 32 81 69 35

JPC

Jean-Pierre CAMINADE

ALARME – DETECTION INCENDIE
VIDEO SURVEILLANCE
COURANTS FAIBLES MULTI-SERVICES
71, route de la Barbarie (La Barbarie)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 65 96 38 16
caminade.jean-pierre@orange.fr
Site: www.jpsoustraitances.fr

LA POSTE

POSTE – BANQUE POSTALE
22, rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 50 84

LA TINY HOUSE DES OLLIERES

Laurent DARDANT

BROCANTE
1937, route de Saint-Laurent (Les Ollières)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 42 27 15 13



LABROCHERIE Jean-Marc

COUVERTURE

1640, route de Cussac (La Monnerie)
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 03 66 00
Port: 06 80 63 23 05

LECHEVALIER Séverine

ARTISTE SCULPTEUR – ATELIERS INITIATION
ŒUVRES SUR COMMANDE
515 Rue du Manoir (La Monnerie)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 81 61 37 32
severine.lechevalier@gmail.com
<https://www.facebook.com/SevPolche>

LEGGETT IMMOBILIER

Kevin ANDREWS

CONSEILLER INDEPENDANT EN IMMOBILIER
9 rue René Lathi  re
87150 Oradour-sur-Vayres
T  l : 05 55 78 44 48

LE CELTIC

Aur  lie JEUDY

TABAC – PRESSE – CADEAUX – LOTO
9, rue du G  n  ral de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
T  l : 05 55 78 12 83

LE MOGNE Claire

APICULTRICE R  COLTANTE VENTE DE MIEL et
PRODUITS de la RUCHE
96, impasse des Abeilles (La Tronchaise)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 88 97 52 40
delaruchealatartine@gmail.com

LE MONDE DE MARIE-NO

Marie-No  lle FRUGIER

OBJETS DECORATIFS EN STRASS
15, rue du G  n  ral de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 34 30 24 89

LINARD J  r  my

COUVERTURE - MACONNERIE
184, rue des Fontaines
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 59 85 34 89
Pinardinio.87@gmail.com

LE SALON BY LAURIE

SALON DE COIFFURE

31, Bis rue du G  n  ral de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 99 24 88 20
filleul.laury@gmail.com

MARZIN Didier

RAMONAGE

188, route de Ch  lus (Les Chouettes)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 77 32 00 28

MORONVALLE Patrice

MENUISERIE, AGENCEMENT INTERIEUR / EXTERIEUR,
RENOVATION, ISOLATION,
POSE DE CUISINE ET SALLE DE BAINS
783, rue de Parade (Parade)
87150 Oradour-sur-Vayres
T  l : 05 55 78 61 42
Port: 06 29 32 14 00
patrice.moronvalle@orange.fr

Annuaire des Artisans et Commerçants

55

ORADOUR IMMOBILIER

Mary VELTHOEK – Philippa TUNSTALL

AGENCE IMMOBILIÈRE

11, rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 15 67

POLETZ Armand

CHARPENTE – MENUISERIE

210, impasse de Villeneuve (Villeneuve)
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 06 76 52 55 97

PRESSING CHEZ TIPHAINÉ

PRESSING – BLANCHISSERIE

15 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 07 44 92 95 18
tiphainehealthman@yahoo.fr

RATIER Évelyne

COIFFEUSE à DOMICILE

720, route de Châlus (Les Pouges)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 22 12 74 87

REBEIX Gilbert

AFFÛTEUR

24, avenue Bernard de Ventadour
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 09 84 02 08 45

RETIF Caroline

ESTHETICIENNE A DOMICILE

76, rue du Cyprès (Morinas)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 76 62 50 35

RICHARD Jean-Marie

ANIMATIONS MUSICALES

15, ruelle du Romarin (Les Ollières)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 85 27 24 67
j.richard35@orange.fr

Entreprise RIVET

RÉPARATION ET VENTE DE MATÉRIELS AGRICOLES et BTP
42, rue de Curebouteille (Curebouteille)
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 06 22 11
Fax: 05 55 06 22 23

SARL RANNOUX BARBIER

POMPES FUNÈBRES - TAXI - AMBULANCES
23, avenue Bernard de Ventadour
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél : 05 55 78 17 22

SCOPEMA

ENTREPRISE de FABRICATION de SIÈGES AUTOMOBILES
2, Bis Avenue du Ponty
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 11 49

SELLEY John

ENCADREMENT D'ART
1, rue du 19 mars 1962
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 09 77 00 66 38
encadrement.oradour@gmail.com

SOULAN Christian

ÉBÉNISTE – RESTAURATION EN MOBILIER
16, rue Pierre Chambord
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 70 90 44

U EXPRESS

Stéphane MONNERAYE
ALIMENTATION
1, rue Jean Ségurel
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 48 83 75

ZAMPARO Edwige

CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE en IMMOBILIER - SAFTI
700, route des Tuillières (Beauséjour)
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 09 61 40 07
edwige.zamparo@safti.fr

Professionnels de santé



MAISON DE SANTÉ

27, rue Georges Guingouin - 87150 Oradour-sur-Vayres

MEDECINS : Marie-Claire BACLET - Liliane CHASSAC-GEROUARD - Claire DESSOUEIX - **Tél : 05 55 78 13 10**

Infirmière Azalée : Patricia BREHIER

Coordinatrice : Marie OLIVIER

INFIRMIERS : Stéphane CHANEL - Vanessa DEFAYE - Marlène GAUTHIER - Yoann GERY - **Tél : 05 55 78 21 95**

KINESITHERAPEUTES : Jérémy BERROS - Agata KRUPSKA - Fernanda RIOS DE ALMEIDA - **Tél : 05 55 78 14 83**

SAGE FEMME : Aurore HERVE, *les lundis et jeudis* - **Tél : 06 13 06 96 51**

OSTEOPATHE : Camille SICARD, *les lundis, mercredis et jeudis* **Tél : 06 19 92 42 59**

PSYCHOLOGUE : Amélie HERMAN, *les mercredis et jeudis* - **Tél : 06 65 01 05 73**

AUDIO-PROTHESISTE : Audition Concepts (1 jour par mois)

DIETETICIENNE : Manon PRECIGOUT (1 jour par mois)



MEDECIN :

Laurent MAVEYRAUD

10, rue de Pouloueix
87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 11 46



DENTISTE :

Frédérique DELAGE

3, rue de Beauséjour
87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 16 95



PHARMACIEN :

Pharmacie de la Tardoire

Sébastien DECOUTY

2, rue du Général De Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 10 23



VETERINAIRES :

Clinique de l'Araucaria

Philippe BIRON

Sophie KAKZOROWSKY

510, rue des Fontaines
87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 10 07

AMBULANCES -TAXIS :

SARL RANNOUX BARBIER

21, avenue B. de Ventadour
87150 Oradour-sur-Vayres

Tél : 05 55 78 17 22

PERMANENCES TENUES A LA MAIRIE D'ORADOUR

Bureau de la véranda

CONCILIATEUR DE JUSTICE : M. ROUGIER

Sur rendez-vous : Le 2^e jeudi de chaque mois, de 9 h à 11 h

Tél : 06 25 69 37 53

M.S.A : *Sur rendez-vous : Les 2^e et 4^e jeudis du mois, toute la journée*

Tél : 05 44 00 04 04

MISSION LOCALE RURALE : M. Sylvain JALLAT

Sur rendez-vous : Le mardi

Tél : 05 55 70 45 74

POUCE TRAVAIL : *Sur rendez-vous : Le 3^e vendredi de chaque mois, de 9 h à 11 h 30*

Tél : 05 55 02 03 16 - <http://www.poucetravail.com>

PERMANENCES DES SERVICES SOCIAUX

7, avenue du Ponty – 87150 Oradour-sur-Vayres

ASSISTANTE SOCIALE : Mme Sophie NOILHAC,

Sur rendez-vous : Le mardi de 9 h 30 à 12 h

Tél : 06 25 69 37 53

RÉFÉRENTE AUTONOMIE DU Mme Florence BELAIR

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : *Sur rendez-vous : Le jeudi matin, de 10 h à 12 h :*

Tél : 05 55 12 82 87

GENDARMERIES DU SECTEUR

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE : *Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,*

Le dimanche de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

05 55 00 00 02

ORADOUR-SUR-VAYRES : *Le mercredi de 14 h à 18 h*

05 55 78 10 04

CHÂLUS : *Le lundi de 14 h à 18 h*

Le samedi de 8 h à 12 h

05 55 78 41 11

ILS SONT NÉS...

12 nov. 2024	Arès LASSIMOUILLAS DENIS, Cité des Mottes
4 janvier 2025	Lovanna FLORES, Rue Jean-Giraudoux
23 février	Diego DA SILVA, Résidence des Fontaines
26 février	Emma CAPATINA, Route de Saint-Mathieu
6 mars	Axell LIVONNEN, Route de Châlus
22 avril	Marceau DUNAUD HEBRAS, Chemin des Mottes
30 avril	Aude BARRIER SAOUT, Rue du Pin
30 mai	Noémie PAYET, Impasse des Ormes
24 juin	Louis et Romy JOURDAN, Impasse des Genêts
13 juillet	Lior MAIGNE, Route de Châlus
9 août	Evelyn DELHOUME, Rue du Houx
21 août	Diego MARZIN AUVERT, Impasse de la Pouze
26 août	Ayden WINTERSHEIM CHEVAL, Route des Sapins
30 août	Ambrose SOURY DESERCES, Avenue du 8 mai 1945
19 septembre	Himi BROUILLAUD, Rue Jean Giraudoux
20 septembre	Eléonore DESCHAMPS, Route de Saint-Laurent
1 ^{er} octobre	Lya GOUTENEGRE, Ruelle du Romarin
28 octobre	Gabrielle DAMEN, Rue Jean Fredon
29 octobre	Léonie FAURE, Rue des Ollières
3 décembre	Adrien NICOLAS, Rue Pierre Chambord



ILS SE SONT UNIS...

5 février	Marie-Pierre VIGNAUD et David HUARD, Pouloueix
12 avril	Laëtitia FERRAND et Jean François FILLEUL, Cité des Mottes
31 mai	Sabrina RAZALI et Morad ARABI, Impasse du château
6 juin	Laura DEHAAS et Antoine SOMNY, Rue du manoir
5 juillet	Iysha BARRETT et Julien MORICHON, Avenue Bernart de Ventadour
12 juillet	Ludivine VIGNAUD et Alexandre MARCHASSON, Impasse du forsythia
16 août	Tiphany PIVETEAU et Anthony MONTOYA, Route des pommes
10 octobre	Laura ANTOINE et Sébastien BIZETTE, Impasse de la côte
6 décembre	Emilie GONNIN et Stéphane CHAPUT, Rue des pêchers

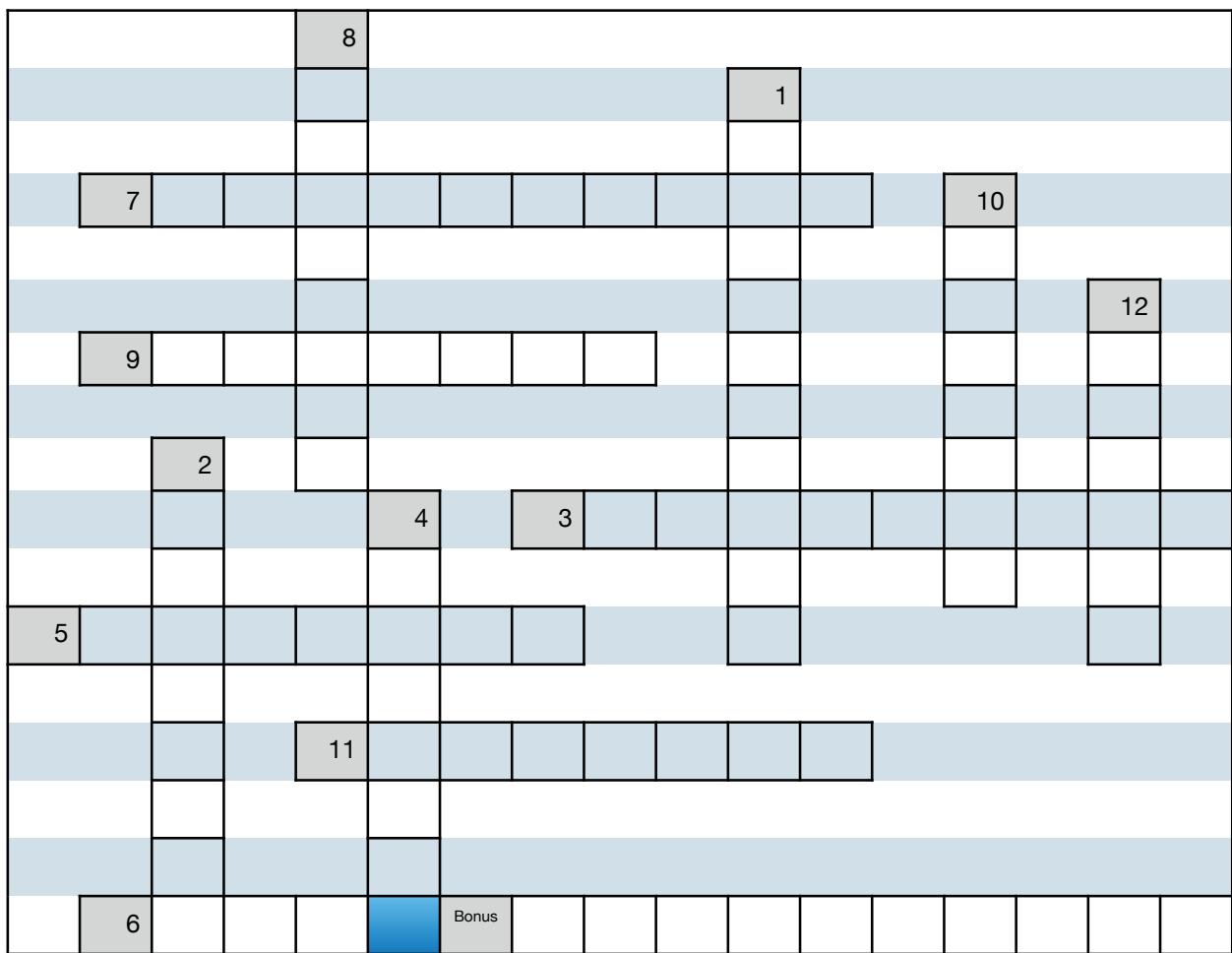


ILS NOUS ONT QUITTÉS...

17 janvier	René VEYRIER, 83 ans, Manvin
5 février	Christel BONACHI, 61 ans, Puychevalier
9 février	Gérard FRUIGIER, 75 ans, La Pouze
13 février	Paul DABINETTE, 77 ans, Avenue Bernart de Ventadour
18 février	René REBEIX, 89 ans, Beauséjour
7 mars	Jean-Baptiste RIGOUT, 98 ans, Rue Jean Giraudoux
7 avril	Jean Pierre CHANTERAUD, 71 ans, La Pouméroulie
28 avril	Marie COUTY, 89 ans, Le Masseix
15 mai	Odette BICHOUX, 91 ans, Les Brosses
8 juin	Jeanne BRACHET, 85 ans, Route de Maurinas
12 juillet	Thérèse LHOTTE, 82 ans, Route de Beauséjour
16 juillet	Alice LAVERGNE, 88 ans, Rue du Général de Gaulle
25 juillet	Paulette DOIRAT, 94 ans, Rue des Camélias
18 septembre	Francis PUYDOYER, 73 ans, Route de Maurinas
7 novembre	Adrienne DELAGE, 84 ans, Impasse du Montagnier
11 novembre	Jean DUPIN, 91 ans, Route de Chez Blancher
29 novembre	René DUFOUR, 95 ans, rue Jean Rebier
11 décembre	John CASTLE, 82 ans, Impasse du Magnolia
29 décembre	André DELOMENIE, 91 ans, Rue du Cèdre



Mots croisés - Edition locale
Réponses en français



1. Ici, on les aime en « chauvets », en « boursées » ou, encore mieux, « blanchies »...
2. Nos anciens appellent ces petits champignons jaunes « las giraudelas ».
3. On en connaît ici plusieurs que l'on dit « bonnes » et capables de guérir bien des maux.
4. On l'appelait autrefois « la peira levada », la pierre « levée » de la Tamanie.
5. Dans la zone occitane, c'est un nom de lieu fréquent, issu du latin « oratorium » (= l'endroit où l'on prie)
6. Nombre de communes limitrophes d'Oradour-sur-Vayres.
7. C'est le nom du saint auquel notre église et notre fête patronale sont dédiées.
8. Elle s'écoule au sud de notre commune.
9. On appelle aussi ces forêts de châtaigniers « eissarts » en occitan.
10. À son retour de Californie, dans les années 1890, le docteur Calandreau avait introduit quelques plants de cet arbre gigantesque sur notre commune...
11. Qu'ils soient dits « de la Barbarie », « des Ages » ou « de la Baroutie », ils étaient nombreux, autrefois, le long de nos cours d'eau...
12. Ici, ce bel oiseau vert qui arbore une calotte rouge sur la tête est appelé « lu picatau ».

Bonus : Ce village d'Oradour tire son nom du « fraisse », le frêne en occitan.

Merci à Jean-François Vignaud pour son aide dans la recherche des définitions

Publication : Mairie Oradour-sur-Vayres

Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Photos : Mairie Oradour-sur-Vayres

Impression : Rivet Presse Édition – 24, rue Claude-Henri-Gorceix, Limoges

Dépôt légal : 2021

